



RAPPORT D'ACTIVITES 2021



BILLOM
Communauté

SOMMAIRE

Organisation	3
• Conseil communautaire	4
• Organisation.....	6
• Ressources humaines.....	8
• Finances et fiscalité.....	10
Environnement.....	13
• GEMAPI.....	14
• Transitions.....	16
• Espaces naturels sensibles.....	18
Culture.....	21
• Réseau de lecture publique.....	22
• Saison culturelle.....	24
• Ecole de musique.....	26
Enfance Jeunesse.....	29
• Multi-accueil Les Pitchouns.....	30
• Relais Petite Enfance.....	32
• Coordination enfance jeunesse.....	34
Tourisme Patrimoine.....	37
• Pays d'art et d'histoire.....	38
• Tourisme.....	40
Aménagement Développement.....	43
• Economie.....	44
• Habitat.....	46
• Urbanisme.....	48
• Mobilités.....	50
Equipement sportif.....	51
• Centre aquatique.....	52
Social.....	55
• Gens du voyage.....	56
• Santé.....	57
• Communication.....	58
Annexes.....	59

ORGANISATION



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25 communes

13 vice-président(e)s

55 conseiller(e)s
titulaires

15 conseiller(e)s
suppléant(e)s

Le Bureau



Gérard GUILLAUME,
Maire de Montmorin
Président



Jean-Michel CHARLAT,
Maire de Billom
1^{er} Vice-Président
en charge des gens du
voyage, du social et
de la santé

A l'issue des élections municipales, l'assemblée a été installée le 15 juillet 2020 à Billom, renouvelée à 55 % (30 élus sont pour la première fois conseillers communautaires). 100 % des suppléants sont nouvellement élus.

Quant à la parité : 47 % des titulaires sont des femmes (au niveau national le taux est de 35,8%) et 27 % pour les suppléantes.

10 communes ont pour maire une femme (40%).



Nathalie Sessa,
Maire de Saint-Dier
d'Auvergne
2^{ème} Vice-Présidente
en charge des
ressources humaines



Nathalie MARIN,
Adjointe à Billom
6^{ème} Vice-Présidente
en charge de la petite
enfance et de
l'enfance-jeunesse



Maurice Deschamps,
Maire de Chauriat
10^{ème} Vice-Président
en charge de la
communication



Jérôme PIREYRE,
Maire de Neuville
3^{ème} Vice-Président
en charge de
l'urbanisme



Jean-Pierre BUCHE,
Maire de Pérignat-ès-
Allier
7^{ème} Vice-Président
en charge des
mobilités



Jean-Jacques CAVALIÈRE,
Maire de Vertaizon
11^{ème} Vice-Président
en charge de l'économie



Patricia BUSSIÈRE,
Maire de Beauregard
l'Evêque
4^{ème} Vice-Présidente
en charge de la culture



Karine JONCOUX,
Maire de Saint-Jean-
des-Ollières
8^{ème} Vice-Présidente
en charge de la
transition énergétique



Daniel SALLES,
Maire d'Egliseneuve-
près-Billom
12^{ème} Vice-Président
en charge de
l'environnement



Donimique VAURIS,
Maire de Saint-Julien-
de-Coppel
5^{ème} Vice-Président
en charge des finances
et de la fiscalité



Bruno VALLADIER,
Maire de Fayet-le-
Château
9^{ème} Vice-Président
en charge de l'habitat



Jean DELAUGERRE,
Maire de Mur-sur-Allier
13^{ème} Vice-Président
en charge du tourisme
et du patrimoine



Bruno Bisson,
Beauregard l'Évêque



Patricia Fournoux,
Beauregard l'Évêque



Pierrick Bellat,
Billom



Céline Auger,
Billom



Daniel Dumas,
Billom



Sylvie Ducatteau,
Billom



Jean-Pascal Blache,
Billom



Karelle Trevis,
Billom



Denis Mautret
Billom



Lydie Garino,
Maire de Bongheat



Suzanne Delarbre,
Maire de Bouzel



Daniel Ravoux,
Bouzel



Bernadette Dutheil,
Maire de Chas



Nicole Nenot,
Chauriat



Guy Maillard,
Chauriat



Nadège Tournebize,
Egliseneuve-près-Billom



Marie-Françoise
Choffrut,



Laurence Cabaret,
Maire d'Estandeuil



Nathalie Vachias,
Maire de Glaine-Montaigut



Jean-Claude Batisson,
Maire d'Isserteaux



Christiane Taillandier,
Maire de Mauzun



Eric Pireyre,
Montmorin



Florence Jouve,
Mur-sur-Allier



Jean-Marc Lavigne,
Mur-sur-Allier



Danielle Rancy,
Mur-sur-Allier



Louis Pereira,
Mur-sur-Allier



Martine Vaquier,
Mur-sur-Allier



René Lemerle,
Mur-sur-Allier



Virginie Vinatier,
Pérignat-ès-Allier



Fanny Blanc,
Pérignat-ès-Allier



Janick Derrien,
Maire de Reignat



Emeric Decombe,
Maire de Saint-Bonnet-lès-Allier



Jean-François Boirie,
Saint-Julien-de-Coppel



Myriam Blanzat,
Saint-Julien-de-Coppel



Hubert Cheminat,
Maire de Trézioux



Françoise Bernard,
Maire de Vassel



Catherine Sou-ah-y,
Vertaizon



Robert Bodevin,
Vertaizon



Nathalie Dos Santos,
Vertaizon



Cyril Gonzales,
Vertaizon



Amalia Quinton,
Vertaizon

ORGANISATION

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

Les travaux avancent à un rythme soutenu sans retard. La dernière subvention au titre du Leader est obtenue en juillet pour 100 000 € portant ainsi les aides à 76 % du projet total. Par ailleurs, il est convenu que le SIVOS cède à Billom Communauté :

- à titre gracieux la parcelle voirie,
- à l'euro symbolique les droits à

construire correspondant aux futurs lots de copropriété des bureaux de la CC.

INTERVENTIONS LORS DES CONSEILS

Le 25 janvier de l'Aduhme et Solaire Dômes pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;
Le 31 mai de l'Aduhme pour la présentation du Décret tertiaire ;
Le 29 novembre de Catherine Guilbert d'Assemblia pour le CRAC 2020 de la ZAC des Littes ;
Et le 20 décembre de Cédric Meynier délégué territorial de Gaz Réseau Distribution.

1 CONFERENCE DES MAIRES

CF page 57

ADHÉSION

A l'association « OBJECTIFS CAPITALE » dont le but est d'améliorer les connexions ferroviaires et aériennes entre l'aire métropolitaine clermontoise et les capitales françaises et européennes.

SIVOS

La CC a versé 14 000 € au SIVOS de la Région de Billom pour financer l'audit financier et organisationnel lancé au




10 réunions du conseil communautaire


11 réunions de bureau


63 % des élus ont été présents au conseil et 89 % au bureau

VISITES

Le 4 octobre, les élus communautaires et la direction ont été conviés par le Grand Clermont à une visite des 4 EPCI du PETR. Chaque territoire a présenté un de ses éléments structurants : le musée archéologique de la bataille de Gergovie, le centre aquatique de Billom, le parc d'entreprises européen sur Riom et la Comédie à Clermont-Fd avec visite jusqu'aux coulisses de ce tout nouveau lieu culturel.

Du 12 au 14 octobre s'est tenu le congrès annuel de l'Association des Intercommunalités de France (Ex ADCF) au Zénith à Clermont. Tous les élus, la direction et les chargés de missions de Billom pouvaient participer. Gérard Guillaume, Bruno Valladier, Nicole Majeune et Stéphanie Vergniaud ont assisté aux différents ateliers et conférences.

2 visites pour les conseillers communautaires ont été organisées pour le centre aquatique (1 personne) et le multi-accueil des Pitchouns (10 personnes).

LES PROCÉDURES CONTRACTUELLES

En 2021, Billom Communauté s'est engagée dans deux nouvelles procédures : le Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique et le programme Petite Ville de Demain aux côtés de la ville de Billom. Par ailleurs, la forte mobilisation des différents crédits a permis à la Communauté de communes de lancer des projets qui bénéficient de 77 à 80 % de subventions.

Le Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique

Les élus de Billom se sont prononcés en faveur de la rédaction d'un CRTE début 2021, à l'échelle de l'EPCI, suite à l'annonce fin 2020 de ce nouveau contrat intégrateur qui a pour vocation à remplacer les contrats de ruralité. L'objectif de l'État était de signer un maximum de CRTE au 30 juin, d'où un délai très court pour l'élaborer. (Une réunion est organisée en Préfecture en janvier avec la présence de Gérard Guillaume et Stéphanie Vergniaud).

Le document a été rédigé en interne et a nécessité de nombreuses semaines de travail. La première raison à cela est qu'il recense tous les projets des 25 communes et de Billom Communauté, phasés jusqu'en 2026. Par ailleurs, chaque projet, pour 2021, devait faire l'objet d'une fiche-action la plus précise possible en incluant un plan de financement détaillé.

Un premier appel à projets a été lancé auprès des communes en mars 2021 et malgré de nombreux mails de relance, un certain nombre de communes a mis beaucoup de temps pour répondre. Divers retours n'ont été faits que quelques jours avant l'échéance finale mais le dossier a pu être déposé le 13 juillet. Billom Communauté a pu bénéficier d'un accompagnement en ingénierie, financé par l'État, qui a apporté un soutien dans la rédaction de la partie relative aux orientations stratégiques qui découlaient des 253 actions inscrites dont : 43 pour Billom Communauté, 4 pour le PETR du Grand Clermont et 206 de 24 communes (1 n'ayant rien déposé).

Petite Ville de Demain

La ville de Billom a été lauréate du programme Petite Ville de Demain et Billom Communauté a signé la convention – aux côtés de la commune – avec l'État, le CAUE et le PNR Livradois-Forez.

Un travail partenarial s'est engagé dès septembre entre les services de Billom Co (notamment économie et habitat) et la cheffe de projet – Morgane Marceaux – recrutée par Billom et arrivée en septembre.

Le Contrat Territorial de Développement Durable

Ce contrat est signé avec le Conseil départemental pour 3 ans pour des actions exclusivement communautaires. Un avenant est signé à l'automne et intègre la rénovation thermique de la piscine.

Parmi les actions inscrites au CTDD en

2019, en 2021 ont été déposés les dossiers relatifs à l'aménagement des espaces ludiques extérieurs au centre aquatique (32 100 € soit 7,13 % du projet total financé à 77 % avec le contrat de ruralité et la DETR) et pour le Marché Global de Performance pour le centre aquatique pour 63 317 € (15,8%) qui s'ajoutent aux 220 000 € de l'ANS (55 %).

En 3 ans, l'enveloppe de 177 042 € aura été consommée sur 6 projets intercommunaux différents.

Programmes LEADER

Billom Communauté a la spécificité de bénéficier de deux programmes LEADER :

- Sur le programme du PNR Livradois-Forez pour les 21 communes d'ex Billom St-Dier Vallée du Jauron.

- Sur le Grand Clermont pour les 4 communes d'ex Mur-ès-Allier et axé sur la valorisation du val d'Allier. En 2021, 3 projets ont été déposés :

- au PNR : l'étude pré-opérationnelle pour un nouveau dispositif habitat pour 15 597,48 € et le schéma directeur cyclable pour 18 802,99 € (les 2 accordés en 2022),
- au PETR : les 3 circuits de valorisation touristique du val d'Allier sur Chauriat, Dallet et Pérignat pour une subvention de 63 282,40 € correspondant à 80 % du projet total.

A noter le recrutement d'une chargée de missions économie et agriculture, poste pour lequel la Communauté de communes a bénéficié de 15 000 € de l'État dans le cadre du nouveau dispositif « Volontariat Territorial en Administration » dès lors que le



MUTUALISATION

Groupements de commandes en cours coordonnés par Billom Communauté :

• Achat de papeteries et de fournitures administratives et scolaires :

- titulaire : Bureau Service
- signé le 18/01/2022 pour 1 an (renouvelable 3 fois)
- fin le 31/12/2025
- membres : Billom Communauté, Beauregard l'Evêque, Billom, Bouzel, Estandeuil, Montmorin, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Vassel, SICER, SIGEP et SIBOVA

• Assistance à la définition, la passation et au suivi du marché d'exploitation d'installations techniques du territoire :

- titulaire : SF2E
- fin au 30/09/2021
- membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Pérignat-ès-Allier, St-Julien-de-Coppel, Vertaizon et SIMI

• Exploitation d'installations techniques du territoire de Billom Communauté

- titulaire : Dalkia
- fin au 31/12/2027
- membres : Billom Communauté, Billom, Chauriat, Pérignat-ès-Allier, St-Julien-de-Coppel, Vertaizon et SIMI

• Prestations Forfait - Installations thermiques de bâtiments des membres du groupement de commandes :

- titulaire : SPIE
- fin au 31/12/2022
- membres : Billom Communauté, Billom, Pérignat-ès-Allier, St-Julien-de-Coppel et Vertaizon

• Sécurité incendie

- titulaires : ESI, Désautel et Chubb France
- fin au 02/06/2023
- membres : Billom Communauté, Billom, Fayet-le-Château, Montmorin, Pérignat-ès-Allier et St-Julien-de-Coppel.

RESSOURCES HUMAINES

MOUVEMENTS

En 2021, 15 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la durée unique, 3 d'un avancement de grade, un a été nommé par voie d'intégration directe (cadre de santé) et 1 par voie de détachement pour 6 mois pour le remplacement d'un agent en congé parental (ingénieur). 1 agent assistant de conservation a demandé un détachement. A noter également 1 mutation interne suite au transfert de compétence du SPANC au SIAREC, 1 mutation d'un ETAPS à l'issue du détachement, 1 démission d'une EJE, 2 agents titularisés en catégorie C (adjoint du patrimoine, adjoint d'animation) et 1 agent parti en retraite au 31/12.

Également au 31 décembre :

- 3 agents sont en disponibilité (une bibliothécaire et 2 EJE pour convenances personnelles).
- 3 agents sont à temps partiel de droit et 5 pour convenances personnelles.
- 1 agent est en congé de longue maladie.
- 1 agent est en congé de longue durée.

Organigramme des services en annexe.

CENTRE DE GESTION

Les conventions avec le CDG 63 ont été reconduites pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (60 €/ h / intervention), au Pôle Santé au travail (4 575 €) et au service Retraites (450 €).



Répartition des effectifs par cadre d'emploi

36 % des agents sont cadres C, 46 % cadres B et 17 % cadres A.

Temps de travail

En juillet, le règlement intérieur est modifié en vu de se conformer à la loi de 2019 relative aux 1 607 h : les deux journées du Président sont supprimées. Aux Pitchouns, le temps de travail annualisé est revu et les heures affectées aux réunions mensuelles déclarées mensuellement deviennent récupérables.

En septembre, est confirmé le fait que les heures supplémentaires (déclarées mensuellement) sont rattrapées par un repos compensateur.

Rapport égalité femmes / hommes

Conformément à la réglementation, le président a présenté, en décembre, le 1^{er} rapport femmes / hommes obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. De celui-ci découle un plan d'actions pluri-annuel proposé par le comité technique comme ci-dessous :

Démocratie - vie citoyenne	Désignation d'une élu/élue en charge de l'égalité femmes-hommes : Nathalie Sessa
Ressources humaines	Désignation d'un agent référent sur l'égalité f-h : Laurence Baldassin Nom des postes en masculin et féminin : annonces de recrutement, organigramme...
Finances	Sensibiliser les entreprises répondant aux appels d'offres en rappelant clairement leurs obligations en matière d'égalité f-h et les conséquences en cas de non-respect.
Politiques publiques	Acquisition d'ouvrages sur l'égalité f-h par le réseau de lecture publique. Faire des violences faites aux femmes un axe de travail du conseil intercommunal de sécurité prévention de la délinquance (CISPD).



69 agents

50,8 ETP - 34 Titulaires



2 185 jours d'absence



100 jours de formation

DANS LES SERVICES

A l'école de musique

Les 18 professeurs représentent (hors pôle de direction) 7,17 équivalents temps plein.

Pas de vacation jury.

159,5 heures de remplacement ont été effectuées (1 agent).

Au centre aquatique

Un agent est mis à disposition de la mairie de Billom auprès des élèves de l'école élémentaire pour des heures de sport ainsi qu'au SIBOVA sur 7 semaines.

4 contractuels ont assuré les remplacements des maîtres-nageurs pour un total de 476 heures. Mais sur l'année, peu de remplacement du fait de l'activité réduite en raison de la pandémie.

Au multi-accueil

9 remplaçants sont venus renforcer l'équipe en raison de congés, formation, maladie, maternités, temps partiel..., pour 4 959 heures.

Siège

1 contractuelle a remplacé un agent en maladie pour un total de 1 607 heures.

Service culture

Décision pour une demande d'agrément pour recruter une personne en service civique à compter de janvier 2022, et pour une durée de 6 mois, en "soutien aux actions et manifestations programmées dans les domaines de l'action culturelle et éducation artistique".

Créations de postes

Service jeunesse

Création d'un poste de coordonnatrice jeunesse et venue de Laëtitia Lasherme en septembre.

Service aménagement / développement

Création d'un poste de chargé de missions économie / agriculture et arrivée de Margaux Pierrot en juin.

Ce sont en tout 92 contrats qui ont été

ab
lis



INSTANCES PARITAIRES

Le Comité Technique et le CHSCT se sont réunis les 12 janvier, 8 juin et 9 novembre.

COMPTE EPARGNE TEMPS

L'assemblée du 13 mai 2019 a instauré la création du Compte Epargne Temps (CET) avec 60 jours maximum. 24 agents l'ont incrémenté pour 2021, pour un total de 68,5 jours.

FORMATIONS

Beaucoup de formations ont été annulées en raison de la pandémie mais le développement des formations en distanciel est à noter. Le coût total des actions de formation s'élève à 24 504 € dont les interventions coaching aux Pitchouns (14 865,20 €), la formation logiciel réseau des bibliothèques (4 376 €) et la formation pour l'apprenti (3 759 €).

STAGIAIRES

Nous avons accueilli 17 jeunes : 11 aux Pitchouns, 2 au centre aquatique, 1 au service culture et 3 au siège.

ABSENTÉISME

- 782 jours d'arrêt de travail en "maladie ordinaire"
- 366 jours en congé de longue durée
- 366 jours de congé longue maladie
- 439 jours de maternité
- 94 jours d'accident de service
- Un ratio d'absentéisme légèrement en hausse : 11,33 j / par agent contre 11,24 j / agent en 2020.
- 106 jours de congés spéciaux ont été accordés par le président dont 32,5 "enfant malade" (13 agents) et 41 jours « covid » (8 agents).

KILOMÈTRES

23 863 446 kms (+ 53.36 % / 2020) parcourus par les agents pour l'exercice de leurs missions dont 9 057 avec leur véhicule personnel et 14 806 avec les véhicules de service.

AU BÉNÉFICE DES AGENTS

Le régime indemnitaire a été abondé de deux enveloppes supplémentaires votées, l'une en novembre 2019, appliquée à partir d'août 2020 (20 000 €, l'objectif était de gommer certaines inégalités et de reconnaître les responsabilités des chefs de service et des adjoints), l'autre en décembre 2020 de 30 000 € reversée à tous les agents sous la forme d'un forfait dégressif de 70 € brut / mois / agent cadre C à 20 € pour les cadres A.

La CC participe :

- depuis le 1/01/14, à la prévoyance à hauteur de 10 €/mois/agent (proratisé au temps de travail), soit 3 431,60 € en 2021 (33 agents concernés).
- depuis le 1/01/18 à la santé, à hauteur de 10 €/mois/agent, soit 1 140 € en 2021 (10 agents).

Les prestations d'action sociale sont des dépenses obligatoires. Aussi, la CC adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) depuis le 01/01/2004. La cotisation annuelle s'élève à 13 833 € (13 621 € en 2020). 46 agents ont bénéficié des prestations sous forme d'aides (rentrée scolaire, Noël des enfants...) pour un montant de 13 923 € (prestations directement versées) et de participations (tickets CESU, coupons sport, chèques vacances...) pour un montant de 2 179 € (montant des réductions, montant URSSAF).

A partir du 9 juin, mise en place du télétravail avec une journée par semaine pour les agents dont les activités le permette par délibération de janvier 2021 et approbation d'une charte définissant les modalités de mise en œuvre avec obligations de l'employeur et du télétravailleur : 7 agents inscrits en télétravail régulier et 14 en ponctuel.

Mise en place du forfait « Mobilités durables » d'un montant maximum de 200 € annuel pour tout agent qui viendrait sur son lieu de travail avec un vélo mécanique ou à assistance électrique, ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage au moins 100 j/an. 3 agents en ont bénéficié en 2021 (versé en 2022), ils viennent en vélo.

Instauration de l'indemnité compensatrice pour le télétravail à hauteur de 2,50 €/jour dans la limite de 220 € / an. Le versement sera effectué à chaque trimestre. Au regard de la délibération prise en décembre, et de l'effet rétroactif de celle-ci à compter de septembre, pour 2021, les premiers versements seront faits en 2022.

FINANCES ET FISCALITE

La commission finances s'est réunie à deux reprises en 2021 (mars et septembre). Le conseil communautaire a validé le budget primitif le 29 mars.

FONDS DE CONCOURS

Un seul est attribué au SIEG pour l'alimentation des parcelles de BT Coutarel et METALR sur la ZAC des Lites pour un montant de 2 400 € HT.

LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

En 2021, la CC a reversé 1 253 316 € aux communes. La CLECT a étudié la prise en compte, dans les AC, des modifications ou révisions des documents d'urbanisme. Seule la somme de 4 150 € a été retenue à Billom pour un avenant au marché de l'architecte pour le dossier PVAP.

FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Mécanisme de péréquation horizontale, le FPIC consiste à prélever une fraction des ressources fiscales des collectivités les plus aisées (au niveau national) pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Le montant de l'enveloppe attribuée au bloc local s'élève à 739 945 € (contre 716 226 € en 2020) soit une hausse de 23 719 €. Considérant les projets communautaires (équipements extérieurs du centre aquatique, extension des Pitchouns, Voie Verte...), il a été décidé d'affecter 50 % de cette augmentation à la CC, portant le montant du FPIC communautaire à 292 865 €, et de répartir le reste de l'enveloppe soit 447 080 €, entre les communes en fonction des critères de population, de revenu par habitant et de potentiel fiscal par habitant



(répartition dérogatoire à la majorité des 2/3).

SUPPRESSION DES RÉGIES

Suite au décret de 2018 obligeant les collectivités à proposer un service de paiement en ligne, et suite à la signature de la convention Pay Fip, les régies de recettes de l'école de musique et des Pitchouns sont supprimées plutôt que de créer un compte de dépôt de fonds.

ADMISSION EN NON VALEUR - EFFACEMENT DE DETTES

7 028,53 € de produits irrécouvrables ont été admis en non valeur ainsi que 878,48 € relatifs à un effacement de dettes. Cela concerne des loyers du terrain familial des gens du voyage, des factures du multi-accueil « les Pitchouns », de l'école de musique, de taxe de séjour et de contrôle assainissement.

NOUVEAU SERVICE DE LA DGFIP

En décembre, le Conseil communautaire accepte de signer la charte avec les services des finances publiques impliquant, à compter du 1/01/2022 :

- la mise en place du nouveau réseau de proximité des finances publiques sur le territoire avec implantation d'un cadre de la DGFIP entièrement dédié à la mission de conseil aux collectivités locales : le « conseiller aux décideurs locaux »,
- les tâches de gestion (actuellement effectuées par les trésoreries) seront regroupées et réalisées au sein de services de gestion comptable (SGC). Billom Communauté et ses communes dépendront du SGC de Thiers.

Il s'agit également d'assurer le service aux usagers par la mise en place d'accueils de proximité : à la maison France Service de St-Dier, et dans des permanences périodiques à la mairie de Billom.



9 914 763 €

de recettes de
fonctionnement



9 716 313 €

de dépenses de
fonctionnement



245 793,20 €

de subventions versées

(CF détail en annexes)



1 818

mandats de dépenses

1 314

titres de recettes



5

décisions
modificatives aux



1

budget annexe pour le
PAE del'Angaud

FISCALITÉ

Les taux "ménage"

- TH (Taxe d'habitation) : suppression en 2021
- TFNB (Taxe Foncier Non Bâti) : 5,71 %
- TFB (Taxe Foncier Bâti) : 0,252 %
- TEOM : 10,88%.

La taxe GEMAPI

Elle a été instituée en 2019 mais il est décidé de laisser le montant à zéro, en attente du besoin de financement des dépenses liées aux Contrats territoriaux.

La taxe de séjour

Les montants votés en 2018 restent inchangés soit 2 % pour les hébergements non classés ou en cours et de 0,20 € à 0,85 € / personne / nuitée selon le classement pour les autres hébergements.

Le produit 2021 (reçu en 2022) de 15 191,37 € tient compte du reversement désormais obligatoire des plateformes numériques de réservation.

La TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)

Majorée à 1,05 pour l'ensemble du territoire (4 établissements concernés) représente un produit de 85 885 € au CA 2021.

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

Taux : 26.09 %

Exonérations :

- pour les librairies ayant obtenu le label de Librairie Indépendante de Référence,
- de deux ans pour les entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté.

Exonération 2021 pour les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (ZORCOMIR)

Concerne seulement St-Dier et St-Jean et permet d'exonérer de TFPF, CFE et CVAE les entreprises de moins de 11 salariés et de moins de 2 M€ de CA annuel. Ces exonérations sont compensées par l'Etat à hauteur de 33 %.

11

Intitulé de la fonction	Dépenses Fonctionnement DF	Recettes Fonctionnement RF	« coût » du service (DF-RF)	Dépenses Investissement DI	Recettes Investissement RI
<i>Op. non ventilables (AC, FNGIR, recettes fiscales, dotations Etat, emprunt...)</i>	2 463 983,98	5 283 657,96		147 149,76	812 984,55
Administration gen. De la collectivité	728 086,16	37 388,17	690 697,99	428 311,20	141 825,00
Assemblée locale	194 149,06		194 149,06		
Ecole de musique	356 222,56	151 348,02	204 874,54	9 962,71	7 204,92
Réseau de bibliothèques	127 619,59	3 000,00	124 619,59	25 109,70	46 351,26
Action culturelle	106 712,20	41 217,66	65 494,54	184,75	1 609,50
Centre aquatique	778 898,79	185 916,44	592 982,35	30 708,30	21 653,95
Coordination enfance jeunesse	90 977,44	94 197,90	-3 220,46	8 682,19	11 187,03
Insertion	37 340,00		37 340,00		10 000,00
Gens du voyage	101 724,58	58 293,60	43 430,98	9 146,00	2 411,51
Relais Assistantes Maternelles	155 113,46	115 205,79	39 907,67	2 512,15	4 222,46
les Multi accueil	711 048,68	343 407,70	367 640,98	66 715,37	315 677,66
Habitat	111 916,10	42 537,00	69 379,10		
Transports	34 997,49	2 591,29	32 406,20		
Collecte et traitement des OM	2 997 186,00	2 986 678,00	10 508,00		
PLUH	89 542,31	20 993,00	68 549,31	17 993,00	40 754,01
Voirie	317,17		317,17	79 801,28	
Rivières/ANC rehab./ADS	206 940,48	152 514,97	54 425,51		
CT Jauron Litroux	127 211,04	65 793,99	61 417,05		963,53
Espace Naturel Sensible Puy de Mur	5 169,14		5 169,14	213,89	1 659,44
Interventions économiques	58 038,22	234 245,45	-176 207,23	233 599,75	150 946,66
Locaux commerciaux	12 981,09	54 693,13	-41 712,04		
Tourisme Pays d'Art et Histoire	220 138,21	41 083,69	179 054,52	19 984,11	9 319,27

9 716 313,75 9 914 763,76 1 080 074,16 1 578 770,75

#2

ENVIRONNEMENT

B

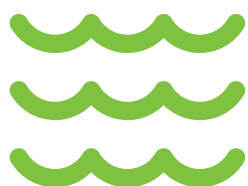


B

GEMAPI

4 contrats territoriaux

380 km



LES CONTRATS TERRITORIAUX DELEGUES

Contrat territorial (CT) des 5 rivières

(portage et animation : SMVVA)

Dans le cadre des travaux d'hydromorphologie inscrits au contrat, une buse endommagée permettant de traverser le cours d'eau des Assats à Mezel a été remplacée par un pont cadre.

Les travaux, d'un montant de 12 625,31 € sont subventionnés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) et le Conseil départemental (10 %). Le reste à charge pour Billom Communauté devrait s'élever à environ 5 000 €.

Contrat territorial Dore

(portage et animation : PNR LF)

Des travaux de renaturation du Miodet au niveau du lieu-dit Terre Rouge à St-Dier ont été entrepris par le PNRLF à l'automne, ils

font suite aux recommandations d'une étude sur ce secteur de 2016. L'objectif est de diversifier les écoulements (lames d'eau, vitesses, substrats) afin de créer des habitats favorables à la faune aquatique, surtout en période d'étiage, par des aménagements légers dans le lit du cours d'eau. Il s'agit d'une zone test sur le Miodet, fortement impacté par les ouvrages et par la présence de métaux lourds dans les sédiments (arsenic, plomb) ne permettant pas une renaturation plus forte. Ces travaux font l'objet d'un suivi spécifique afin d'évaluer leurs efficacités.

Contrat territorial Des Couzes au Livradois

(portage et animation : CA du Pays d'Issoire)

Une convention ayant pour objet de fixer les modalités de collaboration et de participation entre l'Agglo Pays d'Issoire, structure porteuse de la démarche, et chaque partenaire signataire, a été rédigée. Elle fixe notamment la participation financière de Billom Communauté à 1,50 % (correspondant à la surface du bassin versant sur le territoire de Billom Communauté)

du montant du reste à charge pour les trois ans de la phase d'élaboration. Pour chacune des 6 collectivités signataires, un délégué titulaire et un délégué suppléant élus ont été désignés afin de représenter la collectivité au sein des instances de ce projet, respectivement Daniel Salles et Maurice Deschamps pour Billom Communauté.

Brochure «La compétence GEMAPI et l'entretien des cours d'eau»

Une brochure d'aide technique et juridique a été réalisée pour accompagner les mairies.

Ces informations permettront aux élus de pouvoir répondre à leurs administrés et d'être sensibilisés au cadre législatif autour des milieux aquatiques.

Cette brochure est la première étape d'un document plus conséquent qui sera réalisé dans le cadre de la phase opérationnelle du futur



CONTRAT TERRITORIAL EN REGIE DIRECTE

Billom Communauté et la CC Entre Dore et Allier travaillent ensemble depuis février 2020 pour faire aboutir le contrat territorial Litroux / Jauron comprenant :

- la mise en oeuvre de la phase d'élaboration,
- les activités de la cellule d'animation,
- les actions de communication.

Une seconde année plus calme vis-à-vis de la situation sanitaire a permis de rattraper le retard engendré lors de la première année. Retard toutefois non comblé totalement.

Diagnostic de terrain

Relevé GPS : les derniers kilomètres restant à diagnostiquer ont été réalisés. En 2 ans, ce sont 180 km de cours d'eau qui ont été parcourus.

Problématiques relevées : 230 arbres en travers, 200 embâcles, 350 abreuvoirs, 470 ouvrages, 45 protections de berges, 150 zones de déchets.

Le bilan est mitigé et un manque flagrant d'entretien des cours d'eau a été mis en exergue.

Début 2021, les services de la DDT, en charge de la cartographie des cours d'eau, ont mis à jour leurs données. C'est ainsi que 20 km ont été nouvellement caractérisés comme cours d'eau au sens du code de l'Environnement, répartis sur les deux BV, et qui ont donc été aussi diagnostiqués.

Suivi des études de la phase d'élaboration

La phase d'élaboration est l'occasion d'approfondir les connaissances du territoire en matière de milieux aquatiques, de pratiques culturelles et de fonctionnement des écosystèmes.

Le travail s'est poursuivi pour les 3 études engagées en 2020 :

- Prélèvement et analyse de la qualité de l'eau et interprétation des résultats. Etude terminée fin novembre 2021.
- Étude hydrologique – Adéquation besoins / ressources. Fin prévue pour début 2022.
- Étude sur les pratiques agricoles et de leurs influences sur l'état des masses d'eau du territoire. Fin prévue pour 2022.

Des ateliers et tables rondes ont également été organisés pour permettre aux bureaux d'études de rencontrer les acteurs du territoire et engranger des informations essentielles au bon déroulement des travaux.

COTECH Agricole, à Egliseneuve en juin.
COTECH de validation de la stratégie agricole, à Billom en novembre.

Ateliers étude agricole

Restitution du diagnostic aux exploitants agricoles, à Egliseneuve, Billom et Moissat en juin.

- Co-construction des actions avec les exploitants agricoles à Ravel et Montmorin en septembre.

- Co-construction des actions avec les acteurs agricoles à Reignat, en septembre.

Table ronde étude Hydrologie

Les besoins en eau agricole et leurs tendances d'évolution à Billom et Moissat, en octobre.



15

Actions citoyennes

Deux journées citoyennes de nettoyage des cours d'eau (Ravel, Culhat) ont été organisées en partenariat avec les mairies. Elles ont permis de sensibiliser la population à la fragilité des milieux aquatiques et ont permis de ramasser 600 kg de déchets.

Conseils/expertises de l'animateur

Pour l'étude « Zones Humides » portée par le SAGE Allier Aval.
Pour le projet de retenue collinaire : appui technique sur des créations de bassines (stockage d'eau) pour l'irrigation, dont une à Bouzel et deux à Lezoux.

Des conseils aux propriétaires riverains sur 4 zones de travaux en berges (lutte contre l'érosion, etc.).

Une intervention à Chauriat, en appui technique au SMVVA, pour déplacer des tritons palmés suite à des travaux communaux d'aménagement urbain.

Tournage vidéo et prises de vues photographiques

Diverses prises de vues ont été réalisées lors du diagnostic de terrain.

Les photos vont être utilisées dans le cadre d'expositions prévues en 2022 pour faire découvrir des lieux difficilement accessibles ou des vestiges des activités présentes sur les cours d'eau. Des photos qui sensibiliseront les visiteurs sur la fragilité des milieux aquatiques mais aussi sur leur beauté et les problématiques qu'ils rencontrent.

Deux vidéos de l'ensemble des deux bassins versants ont également été réalisées depuis les sources jusqu'aux exutoires ; elles permettront d'illustrer les différentes interviews, elles aussi réalisées en 2021.

Toutes les prises de vues sont terminées. L'objectif de ces vidéos est de sensibiliser les habitants du territoire mais également de créer un support de communication réutilisable pendant

TRANSITIONS

Prescrit en novembre 2017, le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) a été engagé à partir de septembre 2018 avec le bureau d'études B&L Evolution.

Il a été élaboré de manière participative avec les élus, les habitants et les acteurs du territoire et se compose d'un diagnostic et d'un plan d'actions concrètes à mettre en œuvre pour réduire nos dépenses énergétiques et agir face au dérèglement climatique.

Le PCAET a été approuvé par le conseil communautaire le 25 janvier 2021, et les orientations se déclinent à travers 7 axes et 29 actions à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années.

Une des premières actions du PCAET a été l'achat d'un véhicule électrique à disposition des services pour leurs déplacements. La Zoé a été financée à 50 % par l'État au titre du contrat de ruralité et à 30 % par le Département avec le CTDD. Le coût résiduel pour Billom Co s'élève à 3 384,59 HT.

Par ailleurs, en septembre, le Conseil communautaire a validé :

- la réalisation d'un schéma directeur cyclable et la consultation est lancée au 4^{ème} trimestre,
 - l'acquisition de 30 parts sociales à 50 € l'une, soit 1 500 € pour la SCIC Toits et toi dont les objectifs sont de :
 - permettre à chacun de participer à la transition énergétique quelque soit ses moyens ;
 - se réapproprier les questions énergétiques, pouvoir participer au débat ;
 - de créer du lien entre citoyens, collectivités et les différents acteurs du territoire sur les questions énergétiques.
- Pour ce faire, la SCIC souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments privés et publics.



TERRITOIRE EN TRANSITION BILLOM COMMUNAUTÉ



VISITES VILLE DU FUTUR

Le Pays d'Art et d'Histoire et les chargées de mission agriculture et plan climat ont animé des visites pour les sept classes de 6^{ème} du collège du Beffroi de Billom. Les élèves ont pu réfléchir et débattre, tout en visitant Billom, et en s'appuyant sur des exemples concrets, à nos dépenses énergétiques, à l'alimentation, aux matériaux de construction locaux, à la mobilité, aux énergies renouvelables ou encore à l'artificialisation des sols. Après ces visites, les élèves ont continué le travail en classe sur leur représentation de la ville du futur. Un livret jeu a été édité par le PAH pour cette occasion (600 exemplaires).

Le Club Climat

Le comité de suivi du PCAET, composé des élus du territoire et de différents acteurs locaux, a évolué en un véritable Club Climat. Ce dernier s'est réuni à trois reprises en 2021 : 31/03 – sur le thème des mobilités actives et partagées ; 27/06 et 01/07 – pour un cycle sur le thème de l'arbre, en lien avec les JPP et la visite du projet de « Forêt-Jardin de la Cartade ».

L'objet de ce club est de mettre en œuvre et de partager, avec un maximum d'acteurs locaux le PCAET. Il s'agit également d'une instance d'échanges des bonnes expériences et d'acculturation commune en matière de transition.

7 Axes 29 Actions

ACTIONS CULTURE ET TRANSITIONS

Billom Communauté a décidé de mettre en place un cycle culture et transitions autour de trois thématiques pour 2021 : alimentation, habitat participatif, Douce France (gigantesque projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser des terres agricoles).

Pour chacun de ces thèmes, des animations et courts-métrages sont proposés pour les scolaires et un ciné-débat est organisé pour le grand public.

Plus de détail page 25.



LA FABRIQUE DÉPARTEMENTALE DES TRANSITIONS

La "Fabrique des Transitions", est destinée à nous conduire vers une société durable et solidaire, grâce à une stratégie de changement. La Fabrique, est une association, née de la volonté de quatre villes : Loos-en-Gohelle, Grande Synthe, Malaunay et le Mené, qui avaient engagé depuis plusieurs décennies une stratégie de transition de leur territoire vers des sociétés durables. L'Association de promotion de la Fabrique des Transitions, l'"AFDT" regroupe 300 membres : les "alliés" de cette communauté apprenante, partagent leurs ressources afin d'apprendre les uns des autres. Le Puy-de-Dôme a été identifié et sollicité par la Fabrique des transitions afin de conclure un contrat-cadre pour qu'il devienne un territoire « pilote » et expérimente sa méthodologie de conduite au changement.

Les projets en faveur de la transition écologique portés par Billom Communauté prédisposent le territoire à ce type d'initiative. Une rencontre avec les services du Département, la Régie de territoire des deux rives, la conseillère départementale du canton de Billom, Jocelyne Glace le Gars, a eu lieu le 4 juin 2021. A l'initiative de la Régie de territoire, une candidature commune a été proposée.

La signature de la convention entre les territoires et le Département est programmée pour 2022. La convention se décline en plusieurs points qui permettent :

- **d'accompagner la collectivité au niveau managérial et organisationnel** pour une réponse adaptée de l'administration aux enjeux actuels,
- **d'accompagner les projets concrets des territoires** en sensibilisant notamment les échelons communaux et intercommunaux afin de créer une synergie territoriale permettant le développement de projets de transition,
- **de créer un espace de réflexion collective et de débat** entre les acteurs publics et privés du territoire.

3 territoires du Puy-de-Dôme seront accompagnés : Combrailles Sioule et Morge, la commune de Beaumont et Billom Communauté.

Les actions ciblées par Billom communauté, à expérimenter :

- Les **mobilités douces** avec des projets en cours tels que l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, la réalisation de pistes cyclables.
- Les **mobilités inversées** (déplacer le service vers les usagers plutôt que les usagers vers le service) avec des projets tels qu'une cuisine mobile combinée à une offre de services numériques, une unité légère d'abattage et de découpage.
- Le développement d'une **économie circulaire** appuyée sur l'identification des ressources existantes sur le territoire : naturelles (produits agricoles et alimentaires, matériaux biosourcés), humaines et matérielles (friches, bâtiments libres, matériaux de réemploi...), et sur la mise en place de circuits courts.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES



369 ha



**1 sentier
thématique**



**17 espèces
protégées**



ENSIL PUYS DE MUR ET DE PILEYRE

Le verger

Le verger n'avait pas eu d'entretien en 2020 pour cause de pandémie, la nature commençait à reprendre ses droits, particulièrement les acacias. Nous avons donc profité de la fin de l'hiver et d'une météo clémente pour réaliser un gros entretien en février (fauche complète, taille de formation des fruitiers, nettoyage et paillage des cuvettes au pied des arbres).

L'entreprise est intervenue à nouveau en juin pour faucher le cheminement autour des arbres, de la table de pique-nique et des ruches.

Les ruches

Les trois ruches installées sur le site sont entretenues par Bernard Giraud, apiculteur amateur de la commune de Mur-sur-Allier. Une colonie n'a pas survécu à l'hiver 2020/2021 et a donc été remplacée par un nouvel essaim acquis auprès de la miellerie de Moissat, producteur local. Compte-tenu de la météo printanière puis estivale, la production de miel a été très

faible. Aussi, les colonies ont dû être nourries dès septembre afin de compléter leurs réserves pour mieux résister aux rigueurs climatiques hivernales et tenir ainsi jusqu'au printemps. Le traitement contre le varroa a été réalisé début août.

En début de saison nous avons également remplacé divers petits matériels (cadres, planchers,...) dans le cadre de l'entretien courant des ruches.

Les animations

Elles sont imaginées, créées, organisées et animées par les 2 agents du Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté. Ils sont parfois accompagnés d'un prestataire spécialisé dans la thématique de l'animation ou de la visite.

En 2021, 5 sorties ont été organisées sur des thématiques très variées : les chauves-souris, la découverte de la carrière, des baies et fruits sauvages ou encore une enquête à la recherche des animaux spécialement adaptée aux enfants. Au regard du contexte sanitaire, la fréquentation

(86 personnes) est assez satisfaisante.

Groupe de travail "ENSIL"

Afin de préparer l'année 2022 et déposer le dossier de demande de subvention en novembre 2021, le groupe de travail "ENSIL", issu de la commission environnement, s'est réuni à 2 reprises. Ce groupe a également été consulté par mail à plusieurs reprises concernant notamment des choix de prestataires, des propositions d'animation et du calendrier prévisionnel.

Coordination avec Natura 2000

Deux sites Natura 2000 sont présents sur l'ENS, tous deux portés par le CEN Auvergne :

- « Vallées et côteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes ».
- « Puits de Pileyre-Turluron ».

Afin de faire un bilan des actions réalisées - et à engager - et d'envisager les possibilités de mutualisation dans la gestion de ces sites, une rencontre a eu lieu le 7 décembre 2021 avec Julie BODIN et Vincent LEGÉ, tous deux chargés de projet au CEN Auvergne afin que les actions mises en oeuvre par Billom Communauté et celles par le CEN soient complémentaires et surtout pas redondantes.

Suivis faunistiques et floristiques

Des marchés ont été lancés pour la réalisation de ces suivis sur 2022 et 2023.

Un espace naturel sensible est un site remarquable en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Ce site peut également être rendu vulnérable ou menacé par une pression urbaine, un développement économique, des risques de pollution, ... ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon.

L'ENSIL (ENS d'initiative locale) puits de Mur et de Pileyre a été labellisé en 2007 par le Conseil départemental en raison de la présence de milieux thermophiles, en particulier des pelouses sèches qui abritent de nombreuses espèces patrimoniales. Il est géré en direct par Billom Communauté. Un plan de gestion 2019-2028 établit le programme d'actions.



ECOPÔLE DU VAL D'ALLIER



140 ha



227 espèces



8 km de sentiers

Cet espace, situé sur Pérignat/Allier et La Roche Noire, est porté par un syndicat d'études et d'aménagement touristique (SEAT) dont les deux membres sont Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté dans le cadre de leur compétence « aménagement de l'espace ». En 2021, les deux EPCI ont apporté chacun 35 000 €, comme en 2020.

CULTURE

B



B

RESEAU DE LECTURE

Le réseau des bibliothèques est un service public ayant pour missions :

- L'informatisation des bibliothèques et un catalogue commun
- Les animations intercommunales et la promotion de la lecture publique
- La formation des bénévoles
- La coopération entre bibliothèques

A noter qu'en 2021 la bibliothèque de Montmorin est sortie du réseau.

« CROC' EN LIVRES »

C' est le prix littéraire des bibliothèques de Billom Communauté, mettant chaque année à l'honneur une sélection de 10 romans et 5 bandes dessinées. En 2021, ont participé les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Bongheat, Chauriat, Égliseneuve-près-Billom, Mur-sur-Allier, Pérignat-/Allier, Saint-Bonnet/Allier, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et Vertaizon. Plus de 125 lecteurs ont participé au prix et lu tout ou partie des livres de la sélection.

Michèle Belligat a proposé une lecture en septembre à la bibliothèque de Saint-Julien-de-Coppel et a participé à la soirée de clôture, début décembre, à Billom.

Lauréats de la catégorie Roman : L'Homme de la plaine du Nord, de Sonja Delzongle, et Fille de Camille Laurens. Lauréat de la catégorie BD : Peau d'homme, de Hubert et Zidrou.



18 bibliothèques



101 bénévoles



2 coordinatrices



2 207 lecteurs



73 790 documents



1 685 jeux

PORTAIL WEB

Le portail

"billomcommunaute.reseaubibli.fr" est la vitrine de notre réseau. Il permet un accès direct au catalogue commun et offre la possibilité à tous les adhérents d'effectuer des réservations en ligne. Il diffuse également infos pratiques et dernières actualités, nouveautés et coups de cœur de nos 18 bibliothèques.

L'habillage en a été confié à Elza Lacotte, sérigraphe et présenté en



Suite à la demande de détachement de Sophie Simonini pour un an, Aline Lebreuf a pris ses fonctions de coordinatrice du réseau mi-octobre et ce, pour une durée de 12 mois.

Partenariat Médiathèque Départementale

- DESSERTES DOCUMENTAIRES
- CONSEILS
- FORMATIONS
- RÉSERVATIONS
- RESSOURCES NUMÉRIQUES

Accès gratuit pour tous les adhérents

ACTIONS PETITE ENFANCE / LECTURE PUBLIQUE

P'tits bouts en bibliothèque

En partenariat avec le relais petite enfance, des séances de lecture en bibliothèque pour les 0-3 ans ont eu lieu à Beauregard-l'Évêque, Billom, Saint-Dier-d'Auvergne (lecture en plein air autour du Bébé Croc') et Vertaizon.

Aux multi-accueils

- Les Pitchouns : lectures mensuelles et visites bimensuelles à la bibliothèque de Pérignat-ès-Allier.
- Aux Petits Dômes : prêt d'albums, raconte-tapis, kamishibai.

Prix « Bébé Croc'en livres »

(le prix littéraire des tout-petits de Billom communauté)

En septembre 2021, 377 votants ont plébiscité "Occupé", de Mathieu Maudet.

Pour l'année scolaire 2021-2022, bibliothécaires et assistantes maternelles ont préparé une sélection de 5 albums, disponible depuis début septembre dans les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Bouzel, Chauriat, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier, Saint-Dier-d'Auvergne et Vertaizon.

« Miam miam... des livres ! »

Organisé par le collectif du même nom, le salon du livre jeunesse « Miam miam... des livres ! » a eu lieu à Saint-Julien-de-Coppel, réunissant plus de 350 participants autour de l'illustrateur Michel van Zeveren. Coordonnatrices et bibliothécaires du réseau ont animé un espace jeux et proposé des lectures « Bébé Croc' » aux tout-petits.

Acquisitions du réseau

1 184

albums, romans,

bandes dessinées...

211 jeux

ANIMATIONS JEUX

Le 10 octobre, la « Fête du jeu » a réuni plus de 400 participants à Chauriat. Chantier Kapla, jeux en bois et jeux géants étaient au rendez-vous. Malgré la contrainte du pass sanitaire, le public a profité des jeux en matériaux recyclés fabriqués par les résidents de la MARPA, de l'espace petite enfance animé par le RPE et des crêpes préparées par l'union sportive Chauriat-Vertaizon.



Les résidents de la MARPA ont bénéficié de trois « après-midis jeu », accompagnés par l'animatrice Virginie Mohn et des deux coordinatrices du réseau de lecture. Aucune soirée jeux n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

PROJET AVEC LE PAH

"Lectures sous l'arbre", pour les maternelles de Bort-l'Étang, Pérignat, Billom et à la JPP de Saint-Julien, par les coordonnatrices du réseau et les bénévoles des bibliothèques.

PEAC POUR LES SCOLAIRES

Mise en circulation de sacs « Idéales »

Composés de 10 documentaires et 2 jeux (thématique pour un monde meilleur), empruntés par les écoles de Montmorin, Trézioux et Vertaizon (5 classes).

Atelier sérigraphie

« Crée ton slogan pour un monde idéal » avec Elza Lacotte pour l'ALSH de Chauriat. 10 enfants sont venus à la médiathèque de Chauriat concevoir des slogans sur papier et tissu. Le travail des enfants a été exposé en médiathèque.

Lectures sur les émotions

Avec Anne Gaydier, comédienne professionnelle. Six écoles Pérignat, Bongheat, Trézioux, Egliseneuve, Billom, Vertaizon (275 spectateurs) ont bénéficié d'un moment magique autour d'un « bocal à émotion ». Les enfants ont été invités à dessiner ou écrire leurs émotions, travail valorisé sous forme de marque-pages.

MEDIATHEQUE 63

Signature d'une convention portant sur la circulation des documents de notre réseau

avec la Médiathèque départementale (MD). Les adhérents peuvent désormais réserver et retirer les documents de leur choix dans leur bibliothèque de proximité.

Dessertes documentaires et réservations

Plus de 10 000 documents (livres, CD, DVD) sont prêtés chaque année bibliothèques du réseau.

Conseils et formations

3 sessions de formation ont été financées par la MD (formation de base à la gestion d'une petite bibliothèque, utilisation du logiciel métier Syrtis, panorama bande dessinée, mangas et comics, en partenariat avec Momie Librairie).

« ON NOUS LIT »

« On nous lit » est le nom du cycle de lecture à voix haute imaginé pour mettre en valeur les bibliothèques du territoire, quelle que soit leur taille. Née en 2019, cette programmation ado-adultes comporte en moyenne 5 lectures proposées par des compagnies professionnelles. L'année 2021 a été un peu particulière : les dates du début de l'année ayant dû être reportées à l'automne.

Plus de 150 personnes ont assisté aux séances proposées à Chauriat, Pérignat-ès-Allier, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et Vertaizon.

Par ailleurs, une exposition de collages de Claude Ballaré, à la bibliothèque de Pérignat, est venue prolonger une lecture de l'année 2020 : "Pareils à l'éléphant".

SAISON CULTURELLE

En 2018, Billom Communauté a signé une convention territoriale d'éducation artistique et culturel (EAC) pour 4 ans avec l'État, la Région et le Cd 63. Les objectifs sont :

- construire et développer des projets culturels et artistiques sur plusieurs années,
- élargir la présence d'artistes professionnels sur le territoire,
- s'adresser à tous les publics « tout au long de la vie » avec une attention particulière aux familles et personnes éloignées de l'offre culturelle,
- impliquer les enseignants et responsables de structures en les faisant s'investir dès le départ dans la réalisation des projets.



CINEMA

Soirée Coups de cœur

70 spectateurs

3 cinés goûters programmés à Saint-Dier-d'Auvergne et 1 annulé.

156 spectateurs.

Hiver : annulé crise sanitaire.

Pâques : « La fabuleuse histoire d'un ours en sicile » et « Zebulon le dragon »

Toussaint : « Rita et crocodile » +

« Calamity »

Noël : « Ernest et Célestine en hiver ».

L'école va au cinéma

750 enfants et 61 adultes.

Ecoles maternelles et élémentaires (Billom, Vertaizon, Bongheat, Dallet, Saint-Dier).

Projections de courts-métrages

UNE NOUVELLE THÉMATIQUE POUR LE CTEAC (CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)

De janvier à décembre, se sont succédées plusieurs résidences dans le cadre de l'EAC « *Osons dire, écrire et faire* ».

Écriture

avec Marc Perrin.

L'auteur s'est immergé 3 semaines à plein temps, a glané paroles, histoires, anecdotes, souvenirs, projections... Ces écrits ont été valorisés par l'édition d'un journal, une publication sur le blog de l'auteur, des lectures à voix hautes et des lectures musicalisées.

2 classes du collège de Saint-Dier, Maison Des Solidarités + Régie, Foyer occupationnel de Pérignat, ESAT d'Escolore.

80 participants

Écriture

avec Mario Batista.

Les enfants se sont initiés à l'art de l'improvisation en interprétant des petites saynètes à partir des textes écrits par leur soin. Le groupe d'adultes a beaucoup échangé autour de l'écriture et chacun a pu reprendre confiance dans sa pratique d'écriture. Ces ateliers ont donné lieu à des restitutions publiques.

Classes de CM1/CM2 de Pérignat, Vertaizon, Trézioux, Chas et 1 groupe d'adultes.

85 participants

Théâtre

avec la Compagnie de l'Abreuvoir.

Les deux comédiens Patrick Peyrat et Sébastien Saint-Martin ont animé des ateliers théâtre (articuler, porter la voix, se déplacer, oser dire) ... à partir de textes écrits pour la plupart par des collégiens de Saint-Dier. Ces ateliers ont donné suite à des restitutions publiques.

CM1/CM2 de Vertaizon, Trézioux, Billom et

Pérignat;

100 participants

Arts plastiques

avec Elza Lacotte.

Dessin, peinture et bricolage : les participants ont choisi des thèmes en s'inspirant de textes collectés pour fabriquer des panneaux de bois multicolores qui ont donné lieu à une exposition devant le parvis de l'ancien collège puis dans le centre-ville de Billom. Ecole Terre d'éveil à Egliseneuve, Montmorin, CM1/CM2 de Vertaizon et Foyer Occupationnel, ALSH de Vertaizon, Billom, Chauriat, Bort-l'Etang, Pérignat, Mezel, Dallet.

80 participants + les passants dans Billom



Avec le réseau des bibliothèques

Lectures à voix hautes avec Anne Gaydier (Lectures à la carte) et diffusion de sacs « Les idéales » (cf page 23).

Avec le Pays d'art et histoire

Concert et lectures musicalisées dans le cadre de « Voix Romanes » (cf page 38).

Architecture et urbanisme

avec Charlotte Thon (designer) et Fanny Herbert (sociologue).

Après 3 jours entiers de chantier, scies et perceuses en main, les collégiens ont pu enfin réaliser leurs œuvres. Une intervention d'Adrien Zammit, a également permis à toutes les classes de 5^{ème} de s'impliquer dans la mise en couleur du parvis. Le jeudi 3 juin, les élèves ont pu fièrement montrer leurs réalisations au public.
250 participants

Journées du patrimoine de pays

Atelier d'écriture autour de l'arbre, restitution théâtralisée avec un comédien et une comédienne, projection des vidéos de land-art animées et réalisées par les enfants de Saint-Julien avec des artistes.
50 visiteurs et participants

Avec le service enfance / jeunesse

Spectacle de Cirque avec la Cie Kbestan.

Dans le cadre de l'été culturel, les enfants ont eu la chance de découvrir le monde du cirque avec le spectacle « *Le grenier à pépé* » et de rencontrer les artistes après la représentation. Une séance ouverte à tous a eu lieu sous le chapiteau.
175 enfants des ALSH de Chauriat, Billom, Vertaizon et Dallet + 50 tout public

Arts plastiques

avec Elza Lacotte.
Enfants des ALSH (cf résidences).

Avec l'Ecole de musique

Projet « On pense à vous »

300 participants des écoles de Billom, Saint-Julien-de-Coppel, Montmorin, Chas et Isserteaux + MARPA de Pérignat, Hôpital et EHPAD la miséricorde à Billom, EHPAD de Saint-Jean-des-Ollières et de Beauregard l'Evêque (cf page 27).

Avec le service climat / transition / urbanisme

Le cycle des soirées culture et transition a démarré avec le **spectacle « *Bienvenue dans l'espèce humaine* »** de la Cie de l'abreuvoir.

Deux représentations pour les collégiens en journée et pour le tout public en soirée ont donné suite à des échanges avec les artistes.

Fréquentation : 120 spectateurs

Soirée « Alimentation »

Le 22 octobre, projection de courts-métrages et débat avec différentes associations engagées dans le domaine de l'alimentation (Paniers de la dernière pluie, Forêt nourricière de Fayet, école de Saint-Julien) à Saint-Jean-des-Ollières. Le 18 octobre, des ateliers sur la thématique de « La graine à l'assiette » ont été proposés par l'association « les pâtures buissonnantes ». **Fréquentation : 40 enfants, 32 tout public**

Soirée « Vivre ensemble »

Le 14 octobre, à Egliseneuve-près-Billom, projection de courts-métrages et débat avec différentes associations engagées dans des projets d'habitat collectifs / participatifs (Maison du quai, La semblada, Le domaine des possibles etc). Le 7 octobre, des ateliers architecture et réemploi avec Rural Combo, Metabatik et le PAH ont été proposés à Pérignat pour une classe d'Egliseneuve et une autre de Pérignat.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

10 manifestations portées par des associations et répondant à une grille de critères ont été soutenues pour un montant de 8 600 €.

PROJETS FÉDÉRATEURS

Le projet chorale "rock"

Il a commencé à l'automne avec des interventions de Jean-Yves Touratier dans les 4 établissements scolaires de Billom et de Saint-Dier. Le projet donnera lieu en 2022 à 5 concerts dont deux dans le cadre du festival départemental « Voix et patrimoine » et un à la coopérative de mai.
130 participants

Culture et santé avec Anne-Sophie Emard

Le projet de création d'une fiction documentaire en plusieurs épisodes a commencé avec la résidence, à l'ESAT d'Escolore, d'une autrice et d'une comédienne auprès d'un public mal voyant. Les interventions continueront en 2022 puis 2023 pour la finalisation de tous les épisodes.
12 participants

Atelier "Crée ton slogan pour un monde idéal"

TEMPS FORTS

"Fantaisies végétales"

L'exposition « *Fantaisies végétales* » a tourné dans les écoles d'Isserteaux, de Reignat et de Saint-Julien-de-Coppel. Des ateliers ont été proposés aux enfants autour de l'exposition. Dans chacune des écoles, les parents et les élus ont été invités à un "dévernissage" des œuvres. Elle a ensuite été présentée à la Régie de territoire à Cournon, à la Maison des solidarités à Billom puis pendant le festival jeune public « A la source » à Volvic. Elle est programmée au printemps 2022 au Domaine royal de Randan.

Vernissage de l'exposition d'Elza Lacotte

8 classes de l'école Guyot Dessaigne et de Saint-Julien-de-Coppel sont venus visiter l'exposition de l'artiste à l'ancien collège de Billom et ont participé à un atelier de linogravure et d'impression textile.



ECOLE DE MUSIQUE

Les missions principales de l'école de musique

- Assurer l'éveil musical et l'initiation à la musique pour tous.
- Initier et développer les pratiques collectives.
- Participer à l'animation culturelle du territoire.
- Renforcer les liens avec les pratiques amateurs.
- Pérenniser les liens avec les établissements scolaires.



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2026

(validé au Conseil Communautaire du 5 juillet 2021).

Il a permis de :

- Dresser le bilan/diagnostic des dernières années écoulées.
- Fixer le cap pour les grandes orientations de l'école.
- Définir des objectifs.
- Planifier un calendrier des actions à conduire.
- Mobiliser des moyens.

La phase de préparation

16 réunions de janvier à mai :

- 4 de la commission culture dont 1 avec les usagers.
- 12 de l'équipe pédagogique.

Les premières actions et nouveautés à la rentrée 2021-2022 ont porté sur :

- Le nouveau règlement de fonctionnement de l'école.
- 3 cursus spécifiques : la formation

musicale, l'éveil musical et les percussions.

La formation musicale

- Un programme d'apprentissage redéfini avec la mise en place d'un contrôle continu.
- Une pratique plus active dans l'activité (plus de chant et d'instrument).
- Un temps de cours allongé : de 18 h 45 à 24 h 45.

L'éveil musical

- 1 cursus « Éveil – Musique – Danse » avec 3 cours à Billom en partenariat avec l'école municipale de danse : 23 élèves inscrits dont 14 pour l'école de musique encadrés par 2 intervenants.
- 1 classe d'éveil musical à Mur-sur-Allier : 9 élèves sur 2 cours.

Les percussions

- L'enseignement de toutes les percussions (batterie, tambour, claviers...) proposé à 34 élèves.
- 1 nouveau cours collectif de tambours à Pérignat : 12 élèves pour davantage de polyvalence, d'implication dans les cours de solfège, de temps présent en collectif à l'école de musique.

Autre nouveauté 2021

1 atelier de Musique Assistée par Ordinateur à Billom pour adolescents et adultes. Découverte et utilisation des outils informatiques spécifiques, création de morceaux, enregistrements.
2 210 € d'investissement en matériel : ordinateur, logiciel, enceintes, micros.
3 inscrits (classe à développer).

L'objectif à l'issue de ces premières actions pédagogiques est de renforcer :

- les compétences des élèves,
- leur implication tout au long de leur cursus d'apprentissage.





**4 lieux
d'enseignement**



293 élèves



**11 ensembles
musicaux**



**12 instruments
enseignés**

EVOLUTION DU STATUT DES ENSEIGNANTS

- 5 passages de CDD à CDI.
- 11 passages de CDD de 10 à 12 mois.
- 1 passage d'auto-entrepreneur à CDD.

Cela a conduit à passer de 33 à 35 semaines de cours (+ propositions de stages sur les périodes de vacances scolaires).

EVOLUTION DES LOCAUX À BILLOM (rue

Dischamps)

Depuis septembre 2021, 5 salles sont désormais dédiées à l'école de musique grâce à :

- l'équipement et l'isolation de 2 nouvelles salles (auparavant occupées

LA CRISE SANITAIRE ET SES CONSÉQUENCES

Périodes de fermeture des locaux sur l'année scolaire 2020-2021 :

- de 12 semaines (pour les élèves mineurs) à 23 semaines (pour les majeurs),
- pour les cours individuels : maintien du service dans le cadre du Suivi Pédagogique à Distance (principalement par visio),
- pour les cours collectifs : difficultés à assurer le suivi pour certains cours : éveil musical, cours collectifs adultes (45 élèves ont bénéficié d'une exonération du paiement d'un trimestre).



LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Beaucoup ont été annulées par le contexte sanitaire pour la 2^{ème} année consécutive.

Malgré tout, ont eu lieu :

Le projet « On pense à vous ! »

Initié en décembre 2020 en lien avec le service culture.

L'enjeu ? Dans un contexte d'isolement lié à la crise sanitaire, créer du lien intergénérationnel entre les enfants et les seniors des maisons de retraite grâce à la production de dessins, textes, pièces musicales, poèmes, vidéos.

33 vidéos réalisées par les élèves de l'école de musique et montées par un vidéaste professionnel et diffusées en EHPAD.

3 concerts les 07-08 et 10 juin à Pérignat (la MARPA) et à Billom (centre hospitalier et à La miséricorde) : présence des enfants des écoles et du groupe de musique africaine Dha Ghé Nha avec 2 professeurs de l'école de musique.

Plusieurs autres activités

Le 21 juin à Vertaizon pour la fête de la musique : classe de percussions.

Le 26 juin à Saint-Julien-de-Coppel dans le cadre de la JPP : ensemble de flûtes traversières.

Le 16 octobre au concours du festival Divers'sons à Cournon-d'Auvergne : classe de percussions (1^{er} prix).

Le 17 décembre à l'Espace Culturel des Justes au Cendre : classe de clarinettes.

Le 18 décembre à la Briqueterie de Saint-Dier pour le ciné-goûter : atelier de découverte d'éveil musical avec 20 participants (parents et enfants).

Les 10 et 11 septembre : 2 demi-journées « portes ouvertes » qui ont permis aux élèves curieux ou indécis de rencontrer les enseignants et de découvrir les instruments enseignés.

#4

ENFANCE JEUNESSE

B



B

MULTI-ACCUEIL LES PITCHOUNS

LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Le projet éducatif de la structure repose sur un accueil le plus individualisé possible de l'enfant et de sa famille, garantissant une sécurité physique et affective, se basant sur les principes pédagogiques de "référence", "jeu libre", "motricité libre" et "autonomie de l'enfant".

Par ailleurs, depuis septembre, organisation de 2 réunions de service et mise en place de petites réunions avec les professionnels de chaque section. La journée pédagogique sur site du 25/08 a permis de revoir l'essentiel des relations à avoir entre parents et professionnels.

LES TEMPS FORTS DES PITCHOUNS

Augustin Jouve a effectué 5 séances d'éveil musical auprès des 3 groupes d'enfants.

Découverte littérature jeunesse en partenariat avec le réseau des bibliothèques du territoire. Sophie Simonini et Agnès Berthon sont venues proposer 9 séances de lecture au total sur l'année 2021 pour les Grands et les Moyens.

Les enfants ont pu réaliser 3 sorties à la bibliothèque de Pérignat/Allier. A chaque visite, les enfants sont accueillis par une personne bénévole qui met en scène 1 histoire et les enfants peuvent choisir de les ouvrir et les emprunter pour les partager avec les camarades du multi-accueil.

Bébé croc'en livres : participation à ce prix lecteur spécial petite enfance avec 5 sélections présentées et soumises au vote des jeunes lecteurs et de leurs familles au sein des écoles, des bibliothèques et des accueils petite enfance du territoire. Pour la remise du prix qui a eu lieu en septembre,



27 05 2021

une matinée festive a été organisée à la médiathèque de Dallet à laquelle ont pu participer les enfants des Pitchouns accompagnés de 3 professionnels.

Le 08/04, sous un grand soleil, une chasse aux œufs de Pâques, suivie d'une dégustation, a été organisée dans la cour.

En juin, le groupe des Grands est allé au parc de Montjuzet à Clermont-Ferrand pour profiter des espaces de jeu adaptés aux enfants, se balader et pique-niquer. Ils étaient accompagnés de 4 adultes. Quant à eux, les Moyens sont allés profiter des jeux et espaces verts aux alentours du plan d'eau de Cournon. Ils ont rendu visite aux animaux (chèvres, oies, poules, ânes, poneys...) avant de pique-niquer.

En juillet, chaque enfant des groupes des Moyens et des Grands a pu se rendre au centre aquatique de Billom pour une séance aquatique accompagnée d'un maître-nageur de la CC pour un total de 3 séances.

3 intervenants extérieurs à la structure ont partagé des moments conviviaux avec les enfants :

- Pour Pâques, un artisan chocolatier,

Jean-Luc Demeuze est venu monter une pièce en chocolat avec dégustation et distribution de chocolats à la clé. Les enfants les plus grands ont pu réaliser 2 sucettes.

- En mai, les Pitchouns ont accueilli les animaux de la ferme pédagogique des « Touminis ». Sur une matinée entière, tous les enfants de la crèche ont pu voir, entrer en contact et soigner différents animaux miniatures (chèvre, mouton, alpaga, âne, poules, lapins, cochons d'Inde). Tout le monde, petits et grands, a apprécié ce moment.

- Le 16/12, les enfants ont assisté au spectacle de Noël « les 3 flocons » de Christine Righi, qui les a emmenés dans son univers enneigé en compagnie de divers animaux. Les enfants ont bien participé à ce spectacle interactif, rythmé par des comptines entraînantes. Cette journée s'est poursuivie avec le repas et le traditionnel goûter festif.

En raison de la crise sanitaire, le projet passerelle qui permet aux enfants de visiter leur future école n'a pas pu avoir lieu pour la 2^{ème} année consécutive.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PLACES EN 2021

3 commissions d'attribution des places ont statué sur les pré-inscriptions pour un accueil régulier aux Pitchouns en 2021. (CF page 32).

En 2021, une réflexion a été entamée en partenariat avec la CAF afin d'optimiser le taux d'occupation de la structure, répondre au mieux aux besoins des familles et être en adéquation entre les places affichées et celles réellement occupées. Le nouvel agrément sera effectif à compter du 1^{er} Janvier 2022.



Un rapport détaillé du service est consultable au siège de Billom Communauté.



12 agents



**60 enfants
accueillis**



**39 309 heures
facturées**



**216 jours
d'ouverture**



FORMATION CONTINUE

Depuis 2019, des groupes de travail mensuels spécifiques au personnel de chaque espace de vie ont été mis en place avec Franck Coulot. De janvier à juillet, ces groupes ont permis à chacun de s'exprimer sur ses propres émotions et de comprendre celles de l'autre. Depuis septembre, ils ont évolué vers de l'Analyse de Pratique Professionnelle, ce qui permet aux agents de prendre du recul face à certaines difficultés et de trouver des solutions bienveillantes dans la prise en charge des enfants.

L'équipe de direction bénéficie d'un accompagnement mensuel d'Analyse de la Pratique avec Gregory Volle.

NOUVEAUX OUTILS

En juin 2021, une enquête de satisfaction a été distribuée aux parents. Elle portait sur : l'organisation, la communication, les relations avec l'équipe, l'hygiène, les soins, l'éveil et l'accompagnement, le repas ou encore le sommeil.

A noter, 22 retours / 33 enquêtes distribuées soit 66,6 % de taux de participation. Il y a quelques points à améliorer mais le retour est très positif et les familles sont satisfaites du service qui leur est proposé.

Un livret d'accueil a été finalisé dans le courant de l'année et distribué depuis septembre 2021 à toutes les nouvelles familles, lors de la 1^{ère} rencontre. Il présente la structure, le projet pédagogique, le quotidien au multi-accueil, les soins apportés et le matériel nécessaire aux enfants. Ce livret est distribué en complément du règlement de fonctionnement.

Un petit journal, « Quoi de neuf aux Pitchouns ? », a vu le jour cette année et sera distribué aux familles 3 fois par an environ. Illustré de quelques photos, il retrace les temps forts du trimestre écoulé et met en avant les activités et projets réalisés sur chaque groupe.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un service gratuit animé par 3 éducatrices de jeunes enfants et ouvert à tous : assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, gardes à domicile, personnes souhaitant devenir assistant(e) maternel(le), parents. Agréé par la CAF, c'est un lieu d'information et d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant.



DES PROPOSITIONS VARIÉES EN 2021

Ateliers d'éveil réguliers sur 7 communes, séances d'éveil musical, ateliers de motricité, balades contées et musicales aux jardins de la Croze, matinées récréatives sur les thématiques Patouille, jeux d'eau, malle pédagogique Animale, sorties bois de la Comté, parc des épis, caserne de pompiers de St-Dier, rencontre avec la ferme des Touminis, lectures en médiathèque autour de la sélection BB Croc ou de l'expo d'Accès, séances de contes et animations de Noël avec Nicole Chiapello.

Participation à l'animation du "Miam Miam Des Livres" à St-Julien ainsi qu'à



3 animatrices



180 assistantes maternelles agréées



223 temps collectifs sur 11 communes



3 601 contacts



146 rendez-vous familles

GUICHET UNIQUE

Le RPE est un point d'information sur les modes d'accueil petite enfance. C'est la porte d'entrée sur le territoire pour les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif (2 structures multi-accueils sur le territoire).

Le service renseigne une liste des assistantes maternelles sur le territoire avec leurs disponibilités régulièrement mises à jour.

Il assure la pré-inscription en accueil collectif, ainsi que le traitement, le suivi et les réponses faites aux demandes des familles.

Il organise et convoque les commissions d'attributions des places en multi-accueil permettant d'une part d'encadrer le processus selon le règlement en vigueur et d'autre part de départager les situations particulières. Ces commissions sont composées :

- pour Billom Communauté : du Président ou de son représentant, de la responsable du RPE, de la directrice du multi-accueil, de la coordonnatrice enfance jeunesse,
- pour les Petits Dômes : d'un membre du bureau et de la directrice du multi-accueil.

En 2021, 3 commissions d'attribution en janvier, mai et octobre. Il a été traité 103 pré-inscriptions en accueil régulier (52 pour un accueil souhaité en 2021 et 51 pour 2022), 26 en accueil occasionnel et 8 en accueil d'urgence. Sur les 103 demandes étudiées, 39 ont eu un avis favorable (soit 40 %) dont 10 à temps partiel.

Il s'est tenu 3 réunions du guichet unique (mars, avril, octobre) qui permettent d'accompagner l'évolution du fonctionnement du service. L'ordre du jour

Suite à une demande de disponibilité pour raisons personnelles de Catherine Phalip, responsable du RPE, Auriane Sabatier est recrutée (en octobre) pour une durée de 12 mois et Claire Juvin assure le remplacement de Catherine.

LES MISSIONS FIXÉES PAR LA CAF

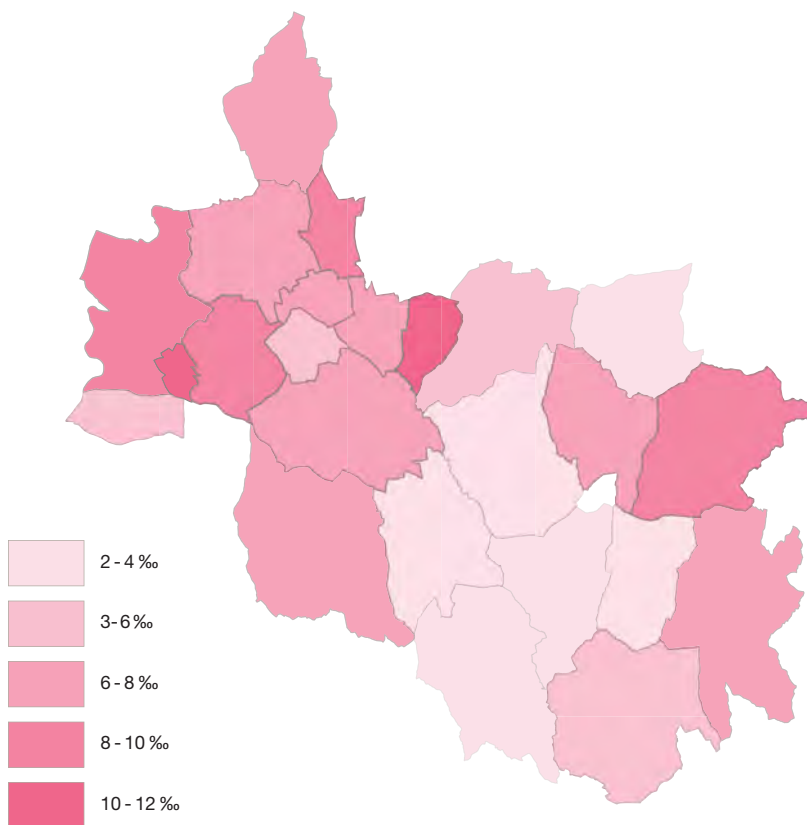
Mission 1 : Information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance :

- Information des familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande.
- Information aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.
- Information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- Promotion de l'activité des assistants maternels.

Mission 2 : Le RPE, cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :

- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et gardes à domicile.
- Animer un lieu en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents.

NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES POUR 1 000 HAB / COMMUNE



FORMATIONS

En 2021, le RPE s'est positionné sur une des missions renforcées proposées par la CAF : l'aide au départ en formation continue des assistantes maternelles.

Le Relais se devait de recueillir et coordonner les besoins de formation, constituer des groupes d'assistantes maternelles pour les inscriptions, valoriser les expériences de formation (témoignages et partage des acquisitions).

Constat : une progression annuelle de 230 % des assistantes maternelles du territoire parties en formation continue grâce à l'action du RPE, soit 30 AM différentes en 2021.

5 formations organisées sur le territoire :

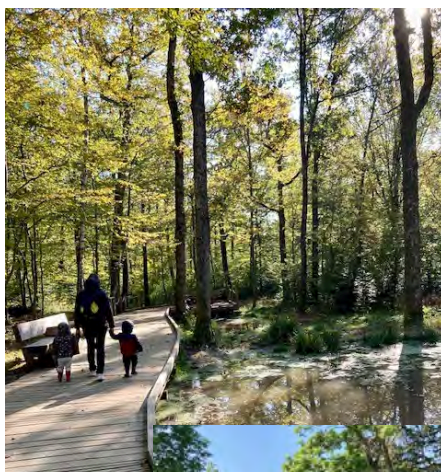
- 2 sessions de recyclage secourisme, SST et PSC1
- 2 sessions « parler avec un mot, un signe » niveau 1 et 2
- 1 session « les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant ».

CRÉATION D'UN PADLET

Support d'information interactif à destination des assistantes maternelles du territoire : documentation professionnelle, covid, législation, formation, pédagogie, échanges de pratique, actualités, boîte à idées.

LOCAUX

Le RPE a son siège à Billom et dispose de lieux dédiés dans certaines communes : à Mezel, à St-Dier, à Chauriat. L'école de Chas a fermé en septembre, parallèlement le local de Chauriat était dans un bâtiment vétuste et mal chauffé, il a donc été décidé que le RPE déménagerait de Chauriat à Chas à Toussaint, permettant ainsi une nouvelle vie à l'école.



COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

JEUNESSE

Billom Communauté ne disposant pas de la compétence jeunesse, le service œuvre en s'appuyant sur les structures existantes (services, associations, municipalités...).

Renforcement du service par l'embauche d'une deuxième coordonnatrice au 1^{er} septembre Laëtitia Lasherme.

Créer une identité forte pour le service jeunesse : Bi'Kigai

Création de Bi'Kigai, contraction de Billom Communauté et Ikigai (joie de vivre ou raison d'exister). Faute de lieux accueillant les jeunes sur l'ensemble du territoire, à l'exception de l'Amic'Ados de Vertaizon, Bi'Kigai a donc pour vocation d'aller vers eux.

Tout le travail de terrain réalisé par l'ADSEA a été très facilitateur pour poursuivre des actions auprès des jeunes.

De nombreuses rencontres ont eu lieu pour se faire connaître auprès des acteurs institutionnels et professionnels qui interviennent auprès des jeunes (Mission Locale, Pôle Emploi, MDS, Régie de territoire, les collèges, ALSH ados, la Perm, AGSGV....) mais aussi auprès des élus.

Être présent sur les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec les jeunes

Création d'une page Facebook et Instagram au nom de Bi'Kigai. Présence sur Snapchat, WhatsApp, Signal, Telegram, LinkedIn et création d'une playlist Bi'Kigai sur la chaîne YouTube de Billom Communauté



Coordonner des actions collectives pour la jeunesse

1. Promotion du dispositif de la CAF « Projet'oi » qui permet le financement de projets portés par des jeunes - réalisation d'un reportage lors de la remise des prix en octobre 2021 à Thiers.

2. Création du réseau « Les Muses Bi'kigai » avec les ALSH ados de Billom, Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier et Vertaizon.

L'objectif est de soutenir et d'accompagner les projets de création de pôles ados :

- 2 réunions avec les responsables (octobre et décembre),
- production d'une Charte des Muses présentant le cadre et les valeurs de ce nouveau réseau,
- réalisation d'un dossier définissant la "culture ados" de notre territoire.

3. Les ambassadeurs Bi'Kigai : constituer un groupe de jeunes représentatif du territoire :

- réalisation d'un document de présentation pour les élus,
- réalisation d'une vidéo pour les jeunes.

4. Accompagnement d'un projet porté par des jeunes de Trézioux :

- rencontre avec les élus et les jeunes,
- accompagnement de la marche propre + sensibilisation au gaspillage,
- réalisation d'un teaser et d'un reportage vidéo,
- présentation d'un spectacle de la compagnie Arts Qi Med « une goutte d'eau »,
- projet de créer en 2022 une junior association.



9 bourses coup de pouce



2 soirées jeunes à la piscine contre 5 habituellement

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Mise à disposition des minibus

5 636 kms parcourus (idem que 2020), soit en moyenne 2,5 sorties/mois pour 9 utilisateurs différents. 4 sorties pour les services de la Comcom (réseau bibliothèques et culture). Baisse importante des réservations due à la crise sanitaire. Depuis 2021, un des 3 minibus est réservé uniquement aux Pitchouns.

Multi-accueil « Les Petits Dômes »

142 000 € pour le fonctionnement de cette structure alloués par Billom Communauté.

Partenariat avec la CAF (CEJ-CTG)

Au 31/12/2021, fin du Contrat Enfance Jeunesse, mise en place d'un bonus CTG. 2 réunions bilan en visio sur la CTG avec les membres de la commission enfance/jeunesse et les structures bénéficiaires. 01 juin : petite enfance et parentalité. 16 juin : jeunesse et accueil de loisirs.

Autres participations du service

Commission d'attribution des places en multi-accueil et aux réunions du guichet unique géré par le RPE.

Participation à la plateforme sanitaire et sociale de Billom.

Participation au diagnostic de l'ONAPS sur l'activité physique et la sédentarité.

Organisation des actions dans les ALSH dans le cadre du PEAC.

Mise à jour de listes (écoles, effectifs, associations...) utilisées par les autres services.

ACTIONS DE PRÉVENTION DANS LES COLLÈGES

Collège de St-Dier

Thème « les violences » pour des volontaires de 4^{ème} (réalisation de plusieurs courtes vidéos visant à dénoncer les violences). Spectacle + ateliers prévus en décembre 2021 mais reportés en janvier 2022.

La coordonnatrice jeunesse anime tous les lundis de 12 h 30 à 13 h des ateliers. Elle a présenté ce projet aux 2 classes de 4^{ème} en novembre.

Collège du Beffroi

Thème « les conduites à risques » en direction d'élèves volontaires de classes de 6^{ème} et 5^{ème}. La coordonnatrice animera à partir de janvier 2022 des ateliers tous les vendredis de 8 h 30 à 9 h 30 basés sur la BD Jaze & Co de Laurent Bordier et Cédric Kempf de l'IREPS.

Le collège Notre-Dame est intéressé par des ateliers plus en direction des parents.



ENFANCE

Autour des accueils de loisirs

Réseau des directeurs : une réunion le 22 juin (10 personnes) avec présentation de la plateforme et du réseau départemental Mutuacm.

Un été culturel en ALSH : pour la deuxième année consécutive, les services jeunesse et culture se sont associés pour mettre en place des actions dans le cadre du dispositif « L'été culturel » auprès des ALSH du territoire. 3 représentations sous chapiteau du spectacle de cirque "le grenier à pépé" de la Cie Kbestan se sont déroulés au stade d'Isserteaux le 27 juillet.

5 ALSH sur 7 (120 enfants de 4 à 8 ans) ont répondu à ce projet : Pérignat/Allier, Vertaizon, Billom, Chauriat et le SIGEP.

Financement : représentations (DRAC et CC), transport des enfants (ALSH).

Ateliers Elza Lacotte, 1 journée par ALSH. Cette proposition s'inscrivait dans la cadre du PEAC « Osons, dire, écrire et faire ». CF page 24-25.

Se former, s'informer

2 formations (organisées par la CC et financées par les employeurs) recyclage PSC1 pour les animateurs, ATSEM et assistantes maternelles : 15 personnes (2 ALSH Chauriat, 2 SIBOVA, 4 SICER, 6 AM, 1 Billom co).

Parentalité

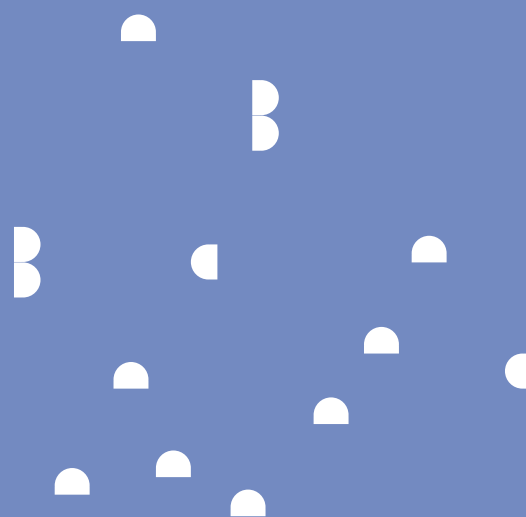
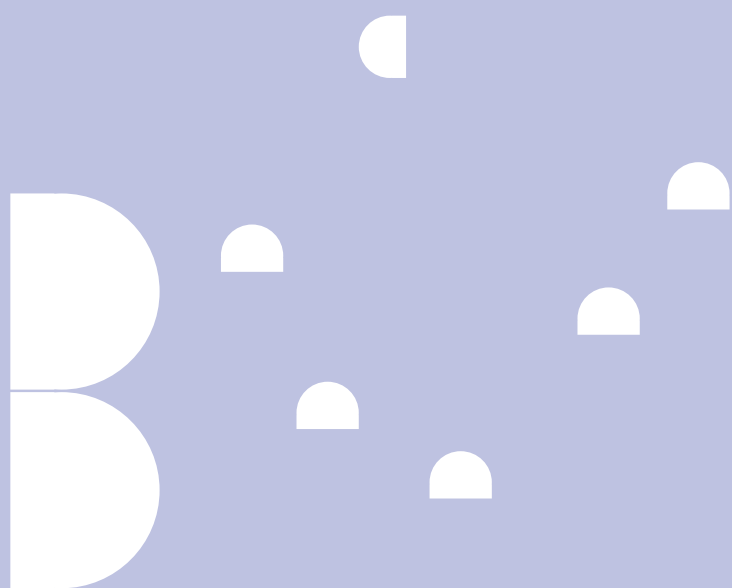
Partenariat avec les associations de parents d'élèves du Beffroi pour une visio-conférence le 20 mai sur le thème des écrans (30 personnes).

Rencontre santé « les 1000 jours qui comptent »

Lien entre l'environnement et la santé pour les plus petits par la Mutualité Française. 14 décembre, 10 professionnels.

#5

TOURISME - PATRIMOINE



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

COVID

Le début de la saison a encore été marquée par la crise sanitaire et tous les rendez-vous du mois d'avril et mai ont été annulés et quasiment tous les autres ont dû être restreints par des jauges et la vérification du pass sanitaire.



MANIFESTATIONS

Rendez-vous aux jardins

Le 4 juin, conférence et exposition "*Les jardins pittoresques 1760-1820*" aux jardins de la Croze.

Succès de cette conférence traitée par Pascal Pièra, guide-conférencier au PAH de Riom Limagne et Volcans. 60 personnes sont venues pour la conférence ; l'exposition a suscité un vif intérêt avec de nombreux visiteurs tout au long du mois de juin.

Journées nationales de l'archéologie

Le 19 juin, conférence : "*le Dieu Jupiter*" à Égliseneuve-près-Billom par Florian Blanchard, chercheur associé à l'université de Brest. Report de la conférence de 2020. 20 personnes ont assisté à cette conférence de grande qualité.

Journées de patrimoine de pays et des moulins

Le 26 juin, "*Arbres, vie et usages*" à Contournat.

Le service est reparti sur la programmation

annulée en 2020. Il a travaillé en collaboration avec le service culture et Plan climat pour proposer un programme d'animation riche et varié : des expositions, des visites guidées inédites, des activités familiales originales (grimpe dans les arbres, jeu de piste, courts-métrages), un atelier d'écriture restitué par des comédiens et un club climat.

De nombreux partenariats ont été noués



avec la commune et des associations pour l'organisation de cette journée.

Le bilan est très positif : des animations de grande qualité, une fréquentation forte (250 personnes) et un travail collectif réussi.

Festival Voix romane

Les 8 et 9 juillet, à Vertaizon, Saint-Dier et Chauriat, dans le cadre de "Voix Romane" avec le Conseil départemental, les services culture et PAH se sont associés pour accueillir le groupe Amou Daria qui a proposé différents rendez-vous : une lecture musicalisée, une promenade guidée et musicalisée et un concert. 190 spectateurs.

Journées Européennes du Patrimoine

Les 17, 18 et 19 septembre, "*Patrimoine pour tous*".

Le programme de cette manifestation a été équilibré entre conférence, expositions, visites, ateliers jeune public et escape game. Il était aussi diversifié dans les thématiques avec des sujets autour du peintre Marilhat, le patrimoine naturel avec l'Allier ou le patrimoine bâti avec Chauriat. La fréquentation est difficile à évaluer mais



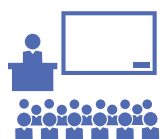
35 visites



485 visiteurs



5 conférences



2 891 élèves



Depuis novembre 2019, le label PAH est étendu aux 25 communes du territoire. Une nouvelle convention a été signée le 26 février 2021 en présence du Préfet, du Président de Billom Communauté, du vice-président en charge du tourisme et patrimoine, du Maire de Billom et de quelques élus communautaires et municipaux. La crise sanitaire n'a pas permis de faire un temps fort, mais le préfet a pris le temps de découvrir la maquette évolutive de Billom et de faire une visite guidée de Billom.



SERVICE ÉDUCATIF

Le service est en pleine expansion car il a bénéficié de la crise sanitaire et de la difficulté d'organiser des sorties scolaires.

Des nouveaux ateliers et thématiques ont été expérimentés : l'occitan, les enseignes au Moyen-Âge, la ville de demain, la batellerie, un escape game.

Diverses interventions ont également été menées dans le cadre du PEAC autour de la thématique de l'arbre : écoles de Bort-l'Étang, Billom et Pérignat.

Le service a travaillé avec le service PCAET pour une visite autour de la transition écologique (CF page 16).

En 2021, et pour la première fois, plusieurs centres de loisirs ont aussi fait appel au service éducatif. A noter l'important projet autour de l'Allier et de la construction d'une mini-sapinière avec l'ALSH de Dallet qui a été une très belle réussite.

La mission du professeur détaché a été renouvelée par le rectorat. Celui-ci a notamment participé à la création du livret-jeu sur le patrimoine médiéval de Billom pour le jeune public.

Journées nationales de l'architecture

Interventions auprès des écoles de : Pérignat, Egliseneuve et Billom qui ont traité du sujet de l'architecture en terre et du réemploi des matériaux. A Pérignat et Billom, cela s'est fait en partenariat avec Rural combo et Métabatik. En plus, les 3^{ème} du collège de Saint-Dier ont bénéficié d'une visite spectacle de la Cie de l'abreuvoir.

**2 891 élèves accueillis issus de 10 établissements différents soit 118 classes.
124 enfants provenant de 3 centres de loisirs.**

PARTENARIAT, CONSEIL ET EXPERTISE

- A Bouzel pour le déplacement du monument aux morts et de la croix de mission.
- A Chauriat, labellisation "petites cités de caractère" et JEP.
- Avec l'ASEV-SIT, restauration de l'ancienne église et projet d'accessibilité du site.
- Avec la bibliothèque de Dallet, exposition sur l'Allier et rencontre avec l'illustratrice Marion Janin.

SOUTIEN FINANCIER AUX MANIFESTATIONS

ASEV-SIT de Vertaizon, Spiracum d'Espirat et les sites remarquables du goût pour l'organisation du salon du goût.

COMMUNICATION

39

Dans le respect de la charte graphique des VPAH ont été édités :
1 500 ex de la programmation annuelle.
Des affiches en interne.

1 500 ex du programme des JPP et JEP et 150 affiches.

2 000 ex de l'explorateur Billom au Moyen-Âge.

600 ex de l'explorateur Territoire en transition.

Les page facebook et instagram, le compte twitter, le site Internet de Billom co mais aussi de plusieurs communes.

68 articles dans La Montagne et plusieurs articles dans le Semeur Hebdo.

1 reportage télévisé pour F3 Auvergne Rhône-Alpes lors de la JPP.

TOURISME



MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

Sur toute l'année 2021, les techniciens, puis les élus des 4 EPCI membres de la MDT, ont travaillé sur le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens pour 2022-2024 qui comprend notamment la participation financière de chacun. Cette dernière est revue à la hausse de 2 % / an sur la durée de la convention, pour chaque EPCI.

Fait nouveau, le PNR LF a fait savoir qu'il diminuait sa participation à hauteur de 74 000 € dès 2022, somme que devaient trouver les adhérents pour maintenir et assurer le fonctionnement de la MDT. Après négociations, le PNR a accepté de reporter cette baisse à 2023, le temps d'une part d'harmoniser les montants de la taxe de séjour en l'augmentant légèrement, et d'autre part de prévoir que le surplus par rapport à l'année de référence 2019, serait reversé par les EPCI, à la MDT. La modification de la délibération doit se faire avant le 1^{er} juillet de l'année N-1, soit mi 2022 pour être effective en 2023.

La MDT a souhaité associer les élus des

commissions tourisme pour écrire sa stratégie touristique 2022-2027. C'est à Chas, que la commission de Billom Co s'est vue travailler en petits groupes pour se positionner sur ce qu'elle voulait voir améliorer et qualifier en matière d'accueil (notamment par les bureaux d'information), de développement touristique et des actions auprès des prestataires. En novembre, la MDT a organisé, pour tous les élus, une visite du BIT de Billom puis a fait une présentation à tous les présents du rôle de la MDT, de la fréquentation touristique, des enjeux notamment économiques...

Enfin, une personne a été recrutée à la MDT pour élaborer d'une part le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) et en parallèle, parvenir au classement de l'Office de tourisme, gage de qualité et de services pour les touristes et la population locale mais aussi de revenus financiers complémentaires pour les communes qui se verraient classer « commune touristique ».

TRAVAUX

Les travaux de la devanture du BIT (bureau d'information touristique) de Billom ont débuté en octobre et il a été décidé de réaliser un programme complet à savoir : de recréer une devanture en bois et de refaire le parvis en pierres de Volvic vieilli, améliorant ainsi l'accès du local aux personnes à mobilité réduite.

FREQUENTATION

Les agents de la MDT ont renseigné au comptoir près de 22 400 visiteurs en juillet/aôut, dont 2 698 contacts à Billom.



GR 89

Le GR "Chemin de Montaigne" qui démarre à Brussieu (69) devrait, à terme, se terminer à Bordeaux. Dans l'immédiat, c'est la portion de Thiers au pied du Puy-du-Dôme qui a pu être ouverte et inaugurée en octobre 2021 après plusieurs années de travail avec les EPCI concernés (Thiers Dore et Montagne ; Entre Dore et Allier ; Clermont Auvergne Métropole) et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Sur Billom Communauté, se sont 8 km qui traversent le territoire en passant par Bouzel, la fontaine de Paulhat à Vertaizon (où est installé un pupitre patrimoine et littéraire

rédigé en interne par Denis Cibien pour la partie patrimoniale et Sophie Simonini pour le texte relatif à Montaigne), l'ancienne église et qui rejoint Pont-du-Château. Billom Communauté a financé le mobilier (pupitre et flèches directionnelles + pose) pour 1 157,40 € TTC et a participé à hauteur de 829,33 € auprès du CDRP pour la coordination, le balisage et la mise en page de la rando-fiche dont les données ont été fournies par Billom Communauté, et plus particulièrement le PAH.

VOIE VERTE / VÉLOROUTE 70

La réception des travaux pour la mise en service de la voie verte a eu lieu en avril 2021. Il est constaté une très forte fréquentation de ce nouvel équipement et par voie de conséquence de multiples dégradations : barrières d'accès cassées, nombreux déchets jetés... Pour faire face à celles-ci, mais aussi aux aléas tels que des arbres tombés sur la chaussée, le Cd 63 – avec lequel une convention d'entretien a été signée avec les EPCI concernés – a signé des marchés avec la Régie de territoire des 2 rives et l'ASEV de Vic-le-Comte pour des interventions dès que nécessaire. Toutefois, l'été a été difficile à gérer et les interventions pas aussi rapides que voulues.

Le Cd 63 a recruté "des patrouilleurs" à vélo dès l'été, et fin 2021, a proposé une feuille de route relative à l'entretien courant et la maintenance de la voie verte qui reste à finaliser via une convention multi-partenaire.

Le coût prévisionnel d'entretien pour 2021 a été évalué à 2 000 € / km, soit un total de 36 470 € d'Authezat à Pont-du-Château dont 4 800 € à la charge de Billom Communauté.



© Anne-Marie Guérin Gaudillet,

VALORISATION TOURISTIQUE DU VAL D'ALLIER

Afin de finaliser le projet de création des 3 sentiers d'interprétation patrimoniale qui nécessite une forte mobilisation, Billom Communauté a recruté une stagiaire en master 2 pour une période d'avril à septembre. Fantine AUDIER s'est consacrée exclusivement au contenu des panneaux, au repérage terrain, et a pu lancer une consultation en septembre. C'est la Mic Signaloc qui a été retenue à la fois pour la conception graphique, la fabrication et la pose des 29 panneaux (9 pour Chauriat, 9 pour Dallet et 8 pour Pérignat + 3 panneaux

d'entrée) et des 56 plaques directionnelles pour un montant de 74 030 € auxquels se rajoutent 4 500 € pour le travail d'une illustratrice qui va dessiner des poissons, des oiseaux, une maison vigneronne et deux tables paysagères et 573 € pour l'édition de trois fiches-rando soit un total de 79 103 € subventionnés à 80 % au titre du Leader val d'Allier, ce qui fait un reste à charge pour Billom Co de 15 820 €.

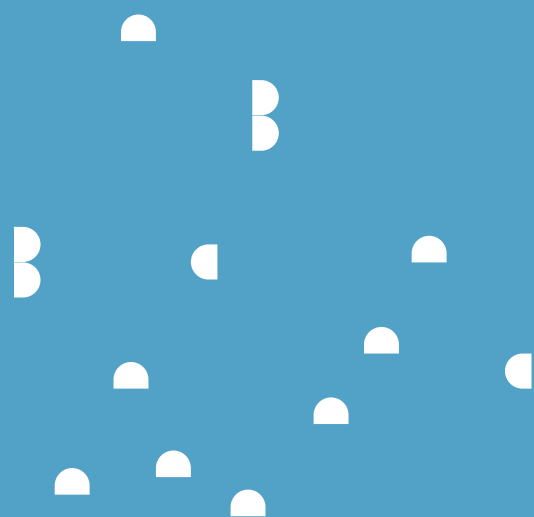
Ce projet est porté en collaboration avec le service du PAH et la MDT et en partenariat avec les communes, le CEN Auvergne et l'association Mémoires de Pérignat.

#6

AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT



43



ECONOMIE

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ANGAUD - BILLOM

La mission de commercialisation des lots de l'extension du PAE de l'Angaud, confiée à Assemblia, s'accélère. Deux projets ont été agréés par le Comité de Pilotage.

La dernière parcelle disponible à l'entrée du PAE de l'Angaud, concernée par une requalification, a été vendue à la société GAMASONIC, déjà implantée sur la zone, afin de développer son activité. Des travaux, permettant le déplacement de la conduite de gaz sont nécessaires avant la construction du bâtiment.

Prix de cession des terrains : 40 € HT / m²



ZAC DES LITTES - MUR-SUR-ALLIER

La commercialisation touche à sa fin, les dernières entreprises sont en train de s'installer et l'option pour M. Comptour (Entreprise Daniel Moquet) est reconduite pour la dernière parcelle en façade.

Un COPIL valide la signalétique à mettre en place sur le parc d'activités à savoir : un totem en entrée de zone et un RIS (Relais Information Service) avec un plan indiquant les entreprises présentes.



COMMERCES

Château de Mezel

L'exonération de loyers pour le restaurant Le Petit Gargantua est reconduite durant les mois de janvier à mars.

Suite au refus des élus de Mur-sur-Allier de racheter le château de Mezel, les élus de Billom Communauté décident de le proposer à la vente. En octobre, des courriers sont adressés à la DRAC, la Préfecture, la Région et au Département pour autoriser la vente du château au regard des règlements financiers de chacun. Une 1^{ère} réponse de la DRAC indique qu'elle n'émet aucune opposition à la vente du bâtiment et demande juste à ce que soit mentionnée, dans l'acte de vente, l'inscription au MH afin que l'acquéreur ait connaissances des procédures de protection qui lui incombent. Une convention est signée pour 6 mois avec la société de chasse de Mezel pour poser des pièges pour les pigeons qui sont très envahissants, salissants et qui apportent une nuisance aux habitations alentours.

Le Rampeau à Pérignat

Pour la 3^{ème} fois en 4 ans, la boulangerie-pâtisserie cesse le paiement de ses loyers (appartement et logement) et ne paie pas ses charges pour les mois d'octobre à décembre (la régularisation se fera en février et mars 2022).

L'Archou et Bouchut à St-Jean-des-Ollières

La DGA participe, aux côtés du PNR LF, à la réflexion des élus de la commune sur le devenir des deux bâtiments (dont l'hôtel-restaurant L'Archou) : déplacement, création d'un tiers-lieu, implication des habitants... pour rouvrir et dynamiser ces deux bâtiments situés au coeur du bourg.

ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJETS

L'objectif de la mission d'accueil est d'accompagner les porteurs de projets sur le territoire, afin de permettre la création et la reprise d'activités.

Le service économie permet aux porteurs de projets de trouver les bons partenaires techniques et financiers. Il s'agit d'orienter et de faciliter leurs démarches.

Porteurs de projets et offres

En 2021, 15 porteurs de projets ont été accueillis, et ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Nombreux sont ceux également qui contactent le service économie, par mail, ou par téléphone, pour obtenir des informations diverses sur le territoire, sans souhaiter être accompagnés.

Les porteurs de projets sollicitent un accompagnement technique, une mobilisation des partenaires financiers, recherchent des subventions ou un local/ terrain.

Les projets accompagnés concernent divers secteurs et divers besoins :

- Recherche de locaux pour installation d'un commerce.
- Recherche de terrains pour des activités industrielles, artisanales ou agricoles.
- Besoins de financements pour des projets de création, développement / reprise d'activités.
- Besoins d'accompagnement technique pour les différentes étapes administratives



de la création d'un projet.

Soutien aux structures d'aides dans le prêt aux entreprises

L'ADIE

Elle accompagne et finance les porteurs de projets sans capital, pour la création ou le développement de leur entreprise.

En 2021, pour les habitants du territoire, l'ADIE a :

- accueilli et informé 12 personnes pour un premier diagnostic professionnel,
- soutenu 5 porteurs de projets pour la création ou le développement de leur entreprise, pour des prêts d'un montant total de 24 000 €,
- apporté 4 103 € d'aide à la mobilité



professionnelle.

Plateforme d'Initiative Locale Issoire Brioude Sancy

Billom Communauté soutient financièrement la Plateforme d'Initiative Locale 2IBS, via une cotisation annuelle. Une moitié est utilisée pour soutenir le fonctionnement de la PFIL, et l'autre moitié sert à abonder le fond de prêt d'honneur.

En 2021, 14 personnes ont été informées et 6 entreprises ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de 76 500 € :

- Création de 4 nouvelles entreprises sur le territoire (un institut de beauté, un restaurant, une entreprise de terrassement ainsi qu'une plateforme de groupement de joueurs).
- Deux financements ont été accordés afin de permettre la reprise d'activités florissantes (boulangerie et petite industrie).
- 12 emplois directs ou indirects ont été maintenus.



15 porteurs de projet accueillis



104 603 € de prêts



ECONOMIE CIRCULAIRE

Centre-bourg de Saint-Dier – Grand Clermont / Macéo

Dans la continuité des actions réalisées en 2020, visant à développer l'économie circulaire sur le secteur de Saint-Dier, une consultation citoyenne a été effectuée.

Les résultats ont démontré que les habitants du secteur étaient intéressés par ce type de démarches, notamment concernant les actions alimentaires et durables (l'approvisionnement durable grâce à la consommation de produits locaux, la fréquentation des marchés de producteurs).

La commune de Saint-Dier-d'Auvergne souhaite mettre en place un petit marché de producteurs, conformément aux pistes d'actions plébiscitées par la consultation citoyenne.

Moulin de Graveyroux

L'étude de faisabilité technique et économique sur la reprise du Moulin de Graveyroux et la transformation en bio a été finalisée.

Les résultats de l'audit technique démontrent qu'un investissement de 500 k€ est nécessaire.

D'après les résultats du cabinet InCitu, la viabilité économique est assurée à long terme. Cependant, le résultat net prévisionnel serait négatif les quatre premières années. Les besoins de financements du potentiel porteur de projet sont donc considérables.

Le Moulin de Graveyroux est actuellement en vente auprès de la SAFER, pour la somme de 300 k€.

Un second appel à porteurs de projets a été organisé durant l'été 2021, avec le réseau Entreprendre, par le PNR Livradois-Foréz. Il est resté vain.

ConcerTo

La démarche ConcerTo, initiée sur le territoire en 2020, vise à mieux connaître les logiques d'acteurs des territoires sur la question de la matière organique et la valorisation des biodéchets.

L'objectif est de réaliser des ateliers participatifs permettant de proposer un plan d'actions concernant les trois gisements de déchets organiques sélectionnés : les déchets verts, les déchets alimentaires et les déchets organiques d'origine agricole. Les ateliers ont débuté en avril 2021.

Le plan d'actions, dont le but est de valoriser les déchets organiques du territoire

HABITAT

L'OPAH

La mise en oeuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est confiée à SOLIHA qui fait des permanences sur le territoire 1 fois/mois à Billom, Vertaizon et St-Dier.

En 2021, 31 propriétaires occupants ont été soutenus par l'ANAH et la CC :

- 26 pour la lutte contre la précarité énergétique
- 1 pour un logement très dégradé
- 4 pour de l'autonomie (vieillesse ou handicap).

En 2021, la CC a apporté une aide totale de 20 445 € et l'ANAH de 258 589 € pour un montant total de travaux de 613 383 € TTC qui ont bénéficié au territoire pour aider les ménages à revenus modestes ou très modestes, et qui ont en plus généré de l'activité pour les entreprises. Par ailleurs, sur les 31 propriétaires, 6 ont bénéficié d'une aide complémentaire d'Action Logement, 1 de la CNRACL et 2 de la CARSAT pouvant porter ainsi les taux de subventions jusqu'à 93 %.

En plus de l'OPAH, s'ajoutent les nouveaux dispositifs mis en place au niveau national : Ma Prime Rénov, les CEE... qui peuvent aider d'autres ménages qui ne relèvent pas de l'OPAH.

Toutefois, on constate que les messages relatifs à l'amélioration de l'habitat sont nombreux et que les habitants ont des difficultés à comprendre qui fait quoi et vers qui s'adresser.



**31 dossiers
financés**



**279 034 €
mobilisés**



Le 5^{ème} comité de pilotage de l'OPAH s'est réuni en septembre. Étaient invités les partenaires et les élus du comité de suivi de l'étude pré-opérationnelle.

Par ailleurs, la DGA a participé :

- aux 4 comités de concertation organisés par l'ANAH, exclusivement en visio.
- aux COTECH et COPIL (avec le VP Habitat) relatifs au PDLHI. Ce dernier est présidé par le Préfet en présence également du Procureur de la

- 10 nouveaux dossiers ont ainsi été enregistrés en 2021 (contre 5 en 2020 et 10 en 2019),

- 8 sont toujours en cours d'instruction,
- 13 ont été clôturés soit parce que les travaux ont été faits, ou les locataires sont partis et le bien est mis à la vente, ou bien le locataire n'a pas répondu à la demande de visite pour établir le rapport sur la situation, ou encore le dossier revenait pour la 2^{ème} fois mais ne relevait pas du CTS.

Enfin, une réunion de synthèse a eu lieu en présence de SOLIHA, l'ANAH, l'ADIL et le Cd 63 pour trouver une solution de financement pour un propriétaire occupant aux revenus très modestes qui habite une maison sans aucun confort où tout reste à faire.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental et au Décret Décence relèvent du pouvoir de police spéciale du maire. Aussi, les projets de courriers sont préparés par Billom Communauté et adressés, après validation de l'ADIL et la DDT, à la mairie pour envoi aux propriétaires indécidés.

HABITAT INDIGNE

Le CTS (Comité technique social) s'est réuni 5 fois en 2021. Il regroupe l'ADIL, l'ARS, l'ANAH, la CAF, les travailleurs sociaux de secteur, le VP habitat et la DGA. Il a pour mission d'étudier toutes les situations d'habitat indigne qui seraient signalées via un ROL rempli par une assistante sociale, une aide ménagère, un membre de la famille ou l'occupant (locataire ou propriétaire).

Le dossier est examiné à chaque séance, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée (relogement, aide aux travaux....) :

ETUDE PRE- OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF HABITAT MULTI-THEMATIQUE

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancée en juin 2016 a fait l'objet d'un avenant pour une 6^{ème} année, de juin 2021 à 2022, le temps pour Billom Communauté de réaliser l'étude pré-opérationnelle obligatoire avant la mise en œuvre d'un nouveau dispositif.

Après consultation, SOLIHA a été retenue pour réaliser ce travail qui a débuté en mai. Le montant de l'étude s'élève à 49 990 € HT subventionné à 80 % (ANAH 50 %; Leader du PNR 25,20 % et Cd 63 4,80 %) et comprend 3 phases :

- Diagnostic avec enquêtes ménages et immeubles tests.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs / Stratégie opérationnelle.
- Projet de convention du programme / Missions opérationnelles.



Un comité de pilotage – composé de représentants des 25 communes – et un comité technique comprenant l'ANAH, le PNR du Livradois-Foréz, le Cd 63 (service Habitat et Maison des solidarités), l'ADIL, le Grand Clermont, Petite Ville de Demain et le CAUE ont été mis en place et se sont réunis respectivement 4 et 2 fois.

Les élus se sont positionnés sur le renouvellement d'une OPAH plus ambitieuse que la première et ils se sont retrouvés autour d'ateliers pour préciser les montants des subventions qu'ils souhaitent allouer, pour qui, pour quels types de travaux et les partenariats à renforcer ou à développer.

SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT (SPPEH)

Willy Benavides a pris ses fonctions au sein du SPPEH porté par le Cd 63 et est le référent pour le territoire de Billom Communauté. Il est théoriquement basé 2 jours par semaine au siège de Billom Co mais avec la Covid et le manque de place, il est présent tous les mercredis. L'EPCI finance 50 % du poste à mi-temps soit 10 275 € / an sur trois ans.

Une convention de coopération horizontale avec le Cd et les 13 EPCI adhérents (hors Métropole) est signée fin 2021.

Un COTECH a eu lieu en juillet et un COPIL / COTECH en décembre au cours duquel a été présenté le nouveau nom du service : RENOV' ACTIONS 63.

Réalisation 2021 (actes réalisés / objectifs 2021) :

- Information de 1^{er} niveau avec orientation vers le meilleur interlocuteur : 207 / 159
- Conseils personnalisés : 150 / 139
- Accompagnement des ménages : 3 / 5

Soit 360 actes et 195 personnes renseignées.



ZONE PILOTE HABITAT

La mission confiée en 2017 à Boris Bouchet pour accompagner des porteurs de projets jusqu'au permis de construire sur les quartiers de la Tiole et du Gazou à Pérignat d'une part et sur St-Bonnet d'autre part est terminée. Cette expérimentation n'a pu voir le jour que sur Pérignat, personne ne s'étant porté acquéreur sur St-Bonnet. Après de nombreux aléas liés à l'abandon de futurs propriétaires, de l'obligation de déposer un permis d'aménager ou encore des changements dans les matériaux de construction, des nouveaux logements sont sortis de terre répondant aux objectifs d'efficacité foncière et plus globalement? sur la façon de fabriquer la ville.

Il a ainsi été choisi de restaurer ou de déconstruire plutôt que de démolir, de consacrer du temps aux échanges pour écouter, expliquer, sensibiliser ; de discuter et d'informer plutôt que de communiquer pour vendre ; et bien évidemment d'accepter les écueils et les critiques inévitables qui accompagnent l'expérimentation et l'innovation.

NOUVEAUTE 2021

L'ADIL organise des permanences territoriales dès septembre 2021 et vient à Billom, St-Dier, Vertaizon une fois par mois en alternance.

COMMISSION D'ATTRIBUTION NUMÉRIQUE

50 logements OPHIS ont été attribués en 2021 dont 23 pour la nouvelle résidence Les Piérides à Mur-sur-Allier :

- 32 n'avaient qu'un seul candidat (64 % contre 59% en 2020),
- 16 avaient deux candidats (32 %),
- 2 présentaient 3 candidats (4 %).

Auvergne Habitat a continué de mixer les commissions d'attribution en présentiel et en numérique (les statistiques sont difficiles à faire) et sur Pérignat, 6 nouveaux logements sur la résidence « Le Bruchet » ont été livrés.

URBANISME

PLUH INTERCOMMUNAL

modification n°1

Le bureau d'études missionné pour l'élaboration du PLUH (Etudes Actions) a été sollicité pour accompagner la collectivité dans la première modification du document d'urbanisme. Il a été chargé de la rédaction du rapport de présentation et de l'ajustement des différentes pièces du PLUH (cartes, plans, règlements et rapports) concernées par la procédure.

Le travail technique s'est déroulé de l'automne 2020 à début 2021. Le service urbanisme s'est chargé de l'animation et de l'organisation des réunions de travail : groupe projet PLUH, commission urbanisme, temps de travail avec le bureau d'études, réunions/échanges avec les partenaires, notamment le service ADS (Application du Droit des Sols – service instructeur) du Grand Clermont). Le service a également fait le lien avec l'ensemble des communes puis a suivi la procédure administrative :

- prescription,
- avis des partenaires publics associés,
- enquête publique,
- et approbation.

Ainsi, la modification n°1 du PLUH a été approuvée en conseil communautaire du 25 octobre 2021. Le document est opposable, c'est-à-dire que les actes d'urbanisme doivent le respecter, depuis le 30 décembre 2021.



VULGARISATION DU PLUH

Billom Communauté a décidé de produire un document expliquant ce qu'est le PLUH et ses principales règles qui soit parlant pour le grand public, avec notamment de nombreuses illustrations.

A l'automne 2021, les cabinets d'architecture Montrottier et Capitaine ont été recrutés pour la réalisation de cette

mission.

La mission principale consiste en la rédaction d'un cahier de recommandations architecturales et paysagère comprenant des fiches et outils pédagogiques. Il est également prévu une tranche optionnelle pour la mise en place d'un conseil architectural et paysager direct auprès des porteurs de projets.

Le travail de vulgarisation a été lancé en commission urbanisme en novembre 2021. Puis le travail technique a commencé en partenariat étroit avec, entre autres, le Parc Livradois-Forez et le service ADS du Grand Clermont. La rédaction des fiches de recommandations devrait être finalisée en 2022.

Ce projet bénéficie d'une subvention du Département à hauteur de 32 % au titre du CTDD.



DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU)

Pour mémoire, avec l'approbation du PLUH, a été instauré un droit de préemption urbain sur l'ensemble des 25 communes sur toutes les zones U et AU.

Celui-ci donne le droit, aux communes et à l'EPCI, d'acheter en priorité un bien immobilier mis en vente en vue de la réalisation d'opérations d'intérêt général. Les opérations concernées peuvent intéresser la politique locale de l'habitat, la construction d'équipements collectifs, le maintien ou le développement d'activités économiques, la lutte contre l'insalubrité, la constitution de réserves foncières, la sauvegarde du patrimoine, bâti ou non bâti, etc.

En 2021, 645 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été traitées par les services de Billom Communauté, illustrant la dynamique du marché de l'immobilier du territoire (dont 110 à Billom : 78 à Mur-sur-Allier et 96 à Vertaizon).

3 DIA ont fait l'objet d'une préemption communale en 2021 : 2 à Mur-sur-Allier et 1 à Pérignat-ès-Allier.

SCHEMA DIRECTEUR

La Communauté de communes est associée, depuis octobre 2021, à l'élaboration du Schéma Directeur de Mur-sur-Allier et participe aux comités technique et de pilotage du projet qui veut se bâtir autour de trois grands axes :

- **accueillir** : habiter les centres-bourgs ; habiter sur les hauteurs du puy de Mur ; habiter les bords d'Allier ; habiter autour du bourg,
- **fédérer** : autour des places de proximité ; autour des écoles et des loisirs ; autour de l'aménagement du territoire ; autour des associations et de la culture,
- **relier** : le réseau métropolitain au réseau communal ; les quartiers aux bourgs ; l'Allier et la voie verte au puy de



1 117 actes d'urbanisme



645 DIA

ATELIER D'URBANISME RURAL

Ce service, mis en place par le Parc naturel régional Livradois-Forez, est ouvert aux communes et aux Communautés de communes pour les accompagner dans la conception et la réalisation de leurs projets dans les domaines du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.

L'année 2021 a principalement été consacrée à la tenue de rencontres de l'atelier à destination des nouveaux élus locaux. Le service urbanisme et transition de Billom Communauté a participé à l'organisation et l'animation de rencontres suivantes :

- 11/03, 01/04, 06/05 – transition
- 18/03 – documents d'urbanisme, PLU et PLUi
- 07/07 – urbanisme et mobilités.

SIG

Les données du système d'information géographique Intragéo ont été migrées vers le serveur du Grand Clermont afin de faire des économies d'échelle. Désormais, Billom Communauté n'a plus à assumer la charge financière de la gestion de l'outil tout en continuant de bénéficier de ses fonctionnalités.



PROJET DE PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DE LA VILLE DE BILLOM

Le projet de révision de la « Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager » (ZPPAUP) de Billom en « Site Patrimonial Remarquable » (SPR) et « Projet de Valorisation du Patrimoine et de l'Architecture » (PVAP) a été présenté et arrêté par le conseil communautaire du 22 février 2021.

Ces documents visent à protéger le patrimoine architectural du centre historique. La procédure, initiée en 2015 par la ville de Billom, est reprise en 2017 par Billom Communauté.

Par rapport au règlement de la ZPPAUP, ce projet de règlement du PVAP se caractérise par la recherche d'une plus grande précision et plus de clarté, afin de laisser le moins de flou possible dans son interprétation. Il introduit également des orientations qui n'existaient pas auparavant sur les espaces non bâtis et qui sont bien entendu compatibles avec le PLUH.

Le projet est réalisé en concertation,

notamment grâce à la commission locale PVAP composée des représentants de l'Etat, du Président de Billom Communauté, du maire de Billom et de trois collèges représentés à parité : élus, associations et personnes qualifiées. La commission locale a validé le projet de PVAP à l'unanimité en décembre 2020. Les avis des personnes publiques associées ont ensuite été recueillis en 2021. Puis une réunion publique a été organisée pour présenter le projet aux habitants début novembre 2021, suivie d'une mise à enquête publique du 15 novembre au 27 décembre 2021.

La suite de la procédure se poursuivra en 2022, avec notamment : réunion de la commission locale pour valider les derniers ajustements suite aux conclusions de l'enquête publique et proposition d'approbation en conseil communautaire.

MOBILITES

LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITES

Un 3^{ème} et dernier atelier de réflexion, animé par le CEREMA et l'Agence d'urbanisme, sur la prise ou non de la compétence Mobilités, a eu lieu en janvier.

Après de nombreuses relances, la Région transmet, en janvier, le montant des dépenses qu'elle assure pour le transport scolaire en 2017 / 2018 (965 106,38 € de charges nettes) et les lignes régulières (433 771,64 € de charges nettes).

Par ailleurs, l'URSSAF nous adresse le montant du Versement Mobilités (VM) que pourraient payer tous les employeurs privés et publics de plus de 11 salariés situés sur Billom Communauté, en cas de mise en place d'un service d'un transport public régulier, sous réserve que la CC décide d'instaurer le VM.

Un 1^{er} débat est porté en Conseil communautaire du 25 janvier et début février, la région transmet le projet de Convention de Coopération entre elle et les EPCI qui ne prendraient pas la compétence. En mars, des premiers échanges ont lieu avec la Région pour discuter du périmètre d'intervention de la Région (et par voie de conséquence de l'EPCI) et du programme de travail envisagé pour chacune des thématiques ci-dessous :

- le transport régulier,
- les services à la demande,
- les services de transports scolaires,
- les renforts saisonniers ou desserte de stations,
- l'aménagement d'arrêts de cars qualitatifs,
- l'acquisition de véhicules,
- la promotion de l'intermodalité entre les réseaux,
- les services relatifs aux mobilités actives,
- les services relatifs aux usages partagés des véhicules

terrestres à moteur,

- les services de mobilité solidaire,
- la sensibilisation aux changements de comportement et promotion sur le report modal,
- l'aide à l'ingénierie.

Finalement, le Conseil Communautaire du 29 mars 2021, décide à 29 voix contre 25, de ne pas prendre la compétence mobilités et de la laisser à la Région. A partir de là, le contenu de la convention a été finalisé - après un travail avec la commission mobilités - et transmise début juin à la région. Elle sera signée par le Président Laurent Wauquiez en octobre.

Par ailleurs, une autre convention de délégation du transport à la demande permet à Billom Communauté de conserver en régie propre les services de bus et de taxi pour desservir le marché de Billom.

Par la signature de la convention, Billom Communauté devient membre du comité de partenaires (conformément à la loi) et signataire du contrat opérationnel de mobilité à l'échelle du bassin de mobilité qui reste à définir.



© Agence d'urbanisme Clermont Métropole

TRANSPORTS DES USAGERS

Bus des montagnes

Ce service, subventionné par le Cd 63, a été mis en place en 2013 pour desservir le marché de Billom tous les 15 jours. Trois entreprises de transport assurent :

- Une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Beauregard-l'Evêque, Vertaizon, Vassel, Bouzel, Espirat, Reignat.
 - Une ligne directe avec un arrêt pour les communes de Chas, Chauriat, Dallet, Mezel, Pérignat/Allier, St-Bonnet/Allier.
- Pour ces deux lignes, le tarif est de 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et c'est sans réservation.
- Un transport à la demande (TAD) à partir du domicile (sur réservation) pour Billom, Bongheat, Egliseneuve, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, St-Dier-d'Auvergne, St-Jean-des-Ollières, St-Julien-de-Coppel, Trézioux : tarif de 3 € le trajet soit 6 € l'aller-retour.

Fréquentation 2020 / 2021 : 251 passagers (80 personnes pour le TAD et 171 pour les lignes directes) avec une légère augmentation pour le TAD, soit 11,21 en moyenne par trajet.

Le coût du service (10 365,17 €) est pris en charge par la CC pour 63,50 %. La billetterie couvre 11,50 % des dépenses et la subvention du CD 63 25 % soit 2 591,29 €.

Transport des scolaires à la piscine

La CC prend en charge le transport des scolaires au centre aquatique communautaire.

Une consultation (liée aux réservations de bassins des écoles ou regroupements), comprenant 37 lots différents au total sur les quatre périodes que comporte l'année scolaire au centre aquatique, a été faite en juillet et octobre 2021 pour l'année scolaire 2021 / 2022.

Le prix moyen par trajet est de 122.05 € HT pour l'année 2021 / 2022. Au compte administratif 2021 cela a représenté une dépense de

#8

EQUIPEMENT SPORTIF

B



B

CENTRE AQUATIQUE

Caractéristiques

- Un bassin sportif de 375 m², 6 lignes d'eau de 25 m, profondeur de 1,20 à 2,00 m.
- Un bassin d'apprentissage de 80 m², profondeur de 1,20 m, jets massants.
- Une pataugeoire de 18 m², profondeur de 10 à 25 cm.
- Une aire de jeux d'eau extérieure.



Durant l'année, les ouvertures au public ont varié suivant les différentes décisions gouvernementales.

BILAN

Les ouvertures du centre aquatique fluctuent depuis le début de la crise sanitaire et suivent les différentes modalités et protocoles.

Du 1^{er} novembre 2020 au 9 juin 2021, le centre aquatique est seulement ouvert :

- aux usagers munis d'une prescription médicale pour la pratique d'une activité physique adaptée au sens de l'article L. 1172-1 du code de la santé publique ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- aux sportifs professionnels et de haut niveau ;
- aux formations continues ou à des entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles.

A partir du 9 juin, réouverture à tout le monde, avec protocole sanitaire (gel, sens de circulation, port du masque jusqu'au bassin).

Pour la saison estivale : à partir du 30 juin 2021 ouverture sans jauge.

A partir du 21 juillet, pour le public, obligation de présenter un pass sanitaire pour accéder à l'établissement. Le personnel a été doté d'une tablette pour opérer la vérification.

A partir de septembre, pour les scolaires, accès au centre aquatique sans pass sanitaire.

Le protocole sanitaire pour les scolaires passe du niveau 2 au niveau 3 le 6 décembre, seuls les collèges peuvent venir.

Globalement, le contrôle du pass sanitaire ne pose pas de souci, cependant une minorité d'usagers conteste et quelques personnes ont pu se montrer désagréables voire agressives vis-à-vis du personnel.



Un rapport détaillé du service est consultable au siège de Billom Communauté.



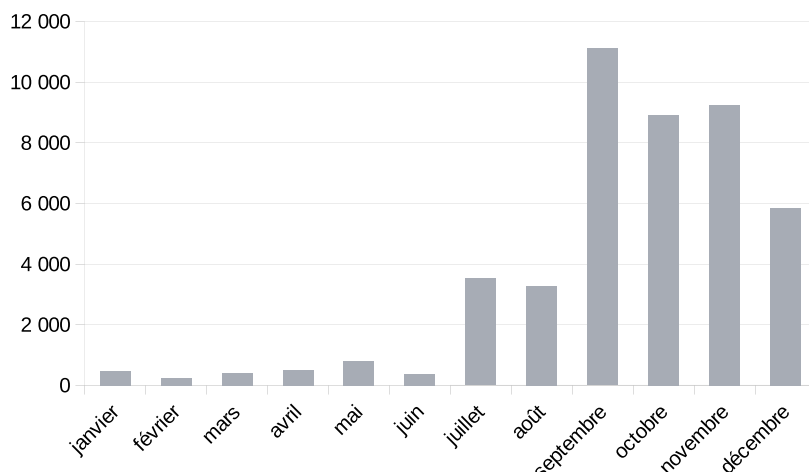
44 726 usagers
-55 % / 2019



- 13.5% de
dépenses de
fonctionnement

- 52 % du chiffre
d'affaires

Fréquentation 2021



INSTALLATION DE DEUX TOBOGGANS

Depuis un an et demi, Billom Communauté mène une réflexion pour un aménagement extérieur ludique au centre aquatique avec MBA architecte pour un objectif d'ouverture en juin 2022.

En novembre 2021, un appel d'offres a été lancé à la fois pour les travaux de maçonnerie et l'équipement en lui-même (un pentagloss et un toboggan avec virages).

La remise des plis était prévue normalement pour décembre mais une incertitude liée aux attendus de l'étude de sol a contraint de décaler le retour des offres pour janvier.

Le coût du projet est estimé à 450 000 € HT et 3 subventions ont été obtenues :

- 180 000 € au titre du contrat de ruralité en 2020
- 135 000 € en DETR en 2020
- 32 100 € au CTDD en 2021.

L'opération bénéficie ainsi de 77 % d'aides publiques.



RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre de la mise en place du contrat global de performance (MGP), le marché a été attribué à l'entreprise Dalkia pour un montant d'environ 2,5 millions d'euros sur 10 ans. Le marché comprend l'entretien et la maintenance de l'équipement, la fourniture de l'énergie, les travaux de réparation prévus ou imprévus ainsi que la fourniture des produits spécifiques indispensables au traitement de l'eau (par exemple chlore, neutralisateur...). La piscine rentre par ailleurs pleinement dans le champ d'application du récent Décret tertiaire défini dans la Loi Elan qui impose de très forts objectifs de réduction de consommations énergétiques aux bâtiments tertiaires existants $\geq 1\,000\text{ m}^2$.

Pour mettre en oeuvre ce MGP, des travaux de rénovation énergétique pour un montant de 400 000 € sont par ailleurs nécessaires. Pour ce faire, en 2021, Billom Communauté a obtenu une subvention de l'ANS de 220 000 € et de 63 317 € du CD (CTDD) portant les subventions à près de 71 % du projet total.



SOCIAL



GENS DU VOYAGE

L'AIRE D'ACCUEIL

Les équipements (une aire d'accueil et un terrain familial adjacent) datent de 2007 et sont situés à Billom.

- **10 emplacements** = 20 places caravanes.
- **Emplacement** : 150 m² / 1 bloc sanitaire (douche + wc) / 1 auvent avec évier.
- **Tarifs de location** : 1,5 € / jour / caravane et 2 € / jour / 2 caravanes
- **Fluides** : le tarif de l'électricité est identique sur tout le département, le tarif de l'eau varie.

Mode de gestion

Depuis le 26 octobre 2009, l'entretien général et le suivi technique de l'aire sont confiés à la société SG2A l'Hacienda / Sercol.

Le coût de la prestation de gestion pour 2021 s'est élevé à 58 432.56 € TTC (dont 56% pour la gestion et 44 % pour l'entretien - y compris celui du terrain familial). L'Etat (Aide au Logement Temporaire) et le Cd 63 ont apporté leur soutien financier à hauteur de 35 260,07 €.

Travaux

L'aire de ferrailage a été nettoyée par la Régie de Territoire, dans l'objectif de la réhabiliter en un espace de jeux pour les enfants. Mise en service prévue début janvier 2022.

La fermeture des auvents a été étudiée mais à ce jour aucun calendrier n'a été fixé.

Concertation avec les familles

Le 08 juillet les usagers du terrain familial ont été rencontrés pour faire un point sur l'utilisation du terrain, et notamment une construction illégale commencée sans autorisation d'urbanisme. Un permis déposé en septembre a été refusé.

Le 06 septembre une famille occupant un emplacement sans droit ni titre a été



FONCIER

Pour pouvoir développer l'offre d'habitat (pour une vingtaine de ménages) nous continuons de rechercher du foncier. La démarche a été relancée auprès des communes. Une réunion le 01 juillet n'a pas eu le succès escompté.

TERRAIN FAMILIAL LOCATIF PUBLIC

Le deuxième équipement de ce type (après celui de Billom qui existe depuis 2007) est en cours d'étude à Vertaizon pour une famille jugée prioritaire dans le cadre de la démarche globale, sa réalisation est prévue pour fin 2022.

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS PRIVÉS

Le conseil communautaire du 27 janvier 2020 a décidé de mettre en place un dispositif pour encadrer les accompagnements de projets privés. Les

modalités sont les suivantes :

- enveloppe d'environ 10 000 € par an,
- se limiter à un ou deux projets par an,
- le projet doit être issu d'un partenariat : commune / famille / AGSGV / CC,
- le bureau a délégation pour la décision.

Aucun dossier déposé en 2021.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL

Pour toutes ces actions, la CC s'inscrit dans le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme, adopté dans le cadre de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, révisé une première fois en 2012. Une nouvelle révision est en cours.

Dans ce cadre, un bureau d'études missionné par l'AGSGV a auditionné Gérard Guillaume et Jean-Michel Charlat sur le fonctionnement de l'association et la gouvernance du schéma.

SANTÉ

ACTIVITE PHYSIQUE ET SEDENTARITE

Pendant 12 mois, l'ONAPS a élaboré le diagnostic sur l'activité physique et la sédentarité de la population de Billom Communauté. Les élus et de nombreux partenaires relais se sont mobilisés sur cet enjeu de santé publique.

Ils se sont particulièrement interrogés sur : ce que sont les pratiques et les besoins de la population sur ce territoire dans les domaines de l'activité physique et sportive et de la sédentarité - du plus jeune enfant au senior - sur quels étaient les freins et leviers observés aux pratiques, les liens entre l'offre territoriale, les actions et les pratiques des professionnels du sport, de l'éducation et de la santé et le niveau d'activité physique et de sédentarité de la population.

Par ailleurs, un questionnaire a été spécialement conçu avec l'Académie à destination des écoles primaires et des collèges.



La crise sanitaire a eu un impact sur l'animation de cette étude puisque les réunions publiques d'information et d'échanges prévues avec le grand public n'ont pu être organisées.

Toutefois, une conférence a été maintenue avec l'intervention - en introduction et en visio depuis Paris -, de Damien Combredet du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2024 suivie de Mme la Professeure Martine Duclos, présidente du conseil scientifique de l'ONAPS et chef du service médecine du sport et explorations fonctionnelles au CHU de Clermont-Fd.

Ce webinaire - ouvert au grand public - a permis de mieux s'approprier les enjeux de ce diagnostic, avec une bonne compréhension des notions d'activité physique et de sédentarité. Les interventions ont porté également sur les bienfaits de l'activité physique aux différentes périodes de la vie et sur les comportements favorables à un bon état de santé physique, mentale et sociale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Limiter son temps passé assis **est aussi important** que faire de l'activité physique
Être trop sédentaire **n'est pas bon pour la santé**, même si on est physiquement actif

SÉDENTARITÉ

C'est le temps passé assis ou allongé dans la journée (hors sommeil).

ACTIVITÉ PHYSIQUE

C'est l'ensemble des mouvements réalisés au quotidien.

Les déplacements motorisés
(la voiture, le bus, la trottinette électrique...)

Les déplacements actifs
(le vélo, la marche, la trottinette...)



Le temps de travail sédentaire
(devant un ordinateur, en réunion...)

Le temps de travail actif
(pauses actives, utilisation des escaliers, métier manuel...)



Les temps de loisirs ou domestiques sédentaires
(regarder la TV, les jeux vidéos, lire un livre...)

Les temps de loisirs ou domestiques actifs
(le sport, le bricolage, le jardinage, le ménage...)



COMMUNICATION

LE MAG'

Le journal communautaire a évolué au cours de l'année 2021. Il se présente désormais sous la forme d'un magazine, d'où son nom "Le mag". Afin de diffuser plus largement l'actualité culturelle, le "Petit journal" a été intégré à celui-ci. En effet, ce dernier était édité à 2 000 exemplaires et les habitants devaient faire la démarche de le récupérer dans divers lieux de diffusion (mairie, bibliothèque...). Désormais, la vie culturelle de Billom Communauté arrive dans les 11 000 boîtes aux lettres du territoire. De plus, une rubrique "A la découverte" fait un zoom sur un élément des richesses patrimoniales de la Communauté de communes. A chaque numéro, un nouveau site est mis en avant afin de le faire connaître à l'ensemble des habitants.

Deux numéros ont été réalisés en 2021 traitant, entre autre, des sujets suivants : la présentation de la nouvelle assemblée suite aux élections de 2020, la gestion des rivières, le plan climat de Billom Communauté, le centre aquatique...

Conception et impression : Cavanat

Rédaction : Well'Com



CULTURE

Une publication originale dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle : 200 marque-pages ont été édités suite aux ateliers menés par Anne Gaydier sur les émotions avec 6 écoles du territoire.



PATRIMOINE

Différentes publications du Pays d'Art et d'Histoire : programmation, explorateurs.



RIVIÈRES

Brochure éditée à 350 exemplaires par le service "rivières".
CF page 14



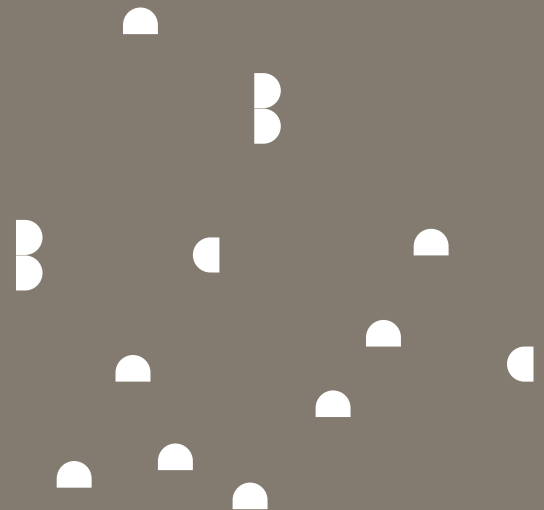
WWW.BILLOMCOMMUNAUTE.FR

- 5 500 visiteurs en provenance à 95 % de France,
- 28 000 pages vues

RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook (1 756 abonnés),
 - Twitter (256 abonnés),
 - Instagram (541 abonnés)
- compte utilisateur : @billomco

ANNEXES



LES COMPÉTENCES

Les compétences de Billom Communauté se définissent de la façon suivante (CF arrêté préfectoral du 20 décembre 2017). L'intérêt communautaire a été défini par délibération du 25 septembre 2017).

AU TITRE DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES, la communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

1 - **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;

Intérêt communautaire

- ZAC d'intérêt communautaire si elles sont d'1,5 hectares minimum et d'un seul tenant
- Etablissement d'un projet cohérent de développement du tourisme et de loisirs en lien avec Mond'Arverne Communauté dans le cadre et les limites fixés par les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement Touristique (SEAT) constitué entre les deux communautés

2 - **Actions de développement économique** dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones* d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

*Liste des ZA (délibération n°112 bis du 25 septembre 2017) : Bas du Chambon, Machal, Les Littes à Dallet ; Les assats à Mezel ; Le pointé, Les plaines 1 à Pérignat-ès-Allier ; Secteur d'activités rue de l'artisanat, L'Angaud à Billom ; Le gros chêne à Vertaizon.

Intérêt communautaire

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : sont d'intérêt communautaire :

- les équipements ci-après : le multiple rural de Chauriat – deux locaux commerciaux situé au Rampeau à Pérignat-ès-Allier et deux locaux professionnels situés Square Charles de Gaulle à Dallet (réalisés par l'ex CC Mur-ès-Allier)
- les actions de développement : mise en place d'actions d'information ou de procédures en direction du tissu économique en veillant au maintien et au développement de l'activité économique existante, faciliter les transmissions d'entreprises et la formation des acteurs économiques, favoriser la création d'activités économiques nouvelles notamment en liaison avec les activités existantes, participation à différents réseaux d'accueil de porteurs de projets
- Maintien de services à la population, de commerces de proximité et d'artisanat liés aux métiers de bouche (boulangerie-pâtisserie, épicerie,...). Ces actions de développement seront d'intérêt communautaire dès lors qu'elles rempliront les critères suivants :
 - absence de commerces ou d'activités artisanales correspondant au projet dans la commune d'intervention
 - carence de l'initiative privée pour satisfaire des besoins identifiés.
 - Le projet portera sur les communes de moins de 500 habitants
 - Réalisation obligatoire d'une étude de faisabilité économique et de viabilité

3 - **GEMAPI** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, à partir du 1er janvier 2018

4 - Aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs** définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

5 - Collecte et traitement des **déchets des ménages** et déchets assimilés.

AU TITRE DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES, la Communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

6 - Création et gestion de **maisons de services au public** et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

7 - **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

Intérêt communautaire

Suivi, entretien et aménagement de l'ENSIL : mise en œuvre du plan de gestion relatif à l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale « Puy de Mur et Puy de Pileyre » dans la limite exclusive des parcelles délimitées par le périmètre de la labellisation par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Autres missions relevant du Grand Cycle de l'Eau pour l'animation du Contrat territorial Dore, conformément au 12° de l'alinéa I l'article L211-7 du code de l'environnement à savoir :

- l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion

et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère,

- correspondant à une unité hydrographique (et notamment l'animation du contrat territorial Dore) ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions visant la gestion qualitative ou quantitative de la ressource en eau ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions de protection de l'environnement (amélioration de la connaissance sur la biodiversité ; valorisation des espèces, ...) ;
- la mise en œuvre ou la participation à des actions d'animation foncière en vue de la préservation de la dynamique fluviale".

8 - Politique du logement et du cadre de vie

Intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire, au titre de la politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées :

- les opérations comprises la garantie figurant dans le

Chauriat	Îlot Sainte Marie	8
	Le baillage	3
	Ilôt des caves	6
	Le presbytère	5
Dallet	Square Charles de Gaulle	6
	Le couvent	3
	Les remparts	4
Mezel	Le parc	10
Pérignat es Allier	Le rampeau	10
Saint-Bonnet lès Allier	Le bourg	2

réalisées ou en cours de réalisation (y d'emprunt) sur l'ex CC de Mur-ès-Allier, tableau ci-après :

- la mise en oeuvre d'un PLH et d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG) avec versement d'aides aux particuliers le cas échéant : notamment aides pour des travaux d'amélioration du confort.
- la CC agira pour inciter et mobiliser les bailleurs sociaux à intervenir dans les communes du territoire

9 - En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définis dans le contrat de ville.

10 - Création, aménagement et entretien de la voirie

Intérêt communautaire

- Les voiries d'accès aux zones d'activités
- Les voiries d'accès aux châteaux classés monuments historiques ouverts au public
- La voirie d'accès à la déchetterie de Billom
- La voie verte le long de l'Allier

11 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préscolaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Intérêt communautaire

Est d'intérêt communautaire en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la piscine communautaire.

12 - Action sociale d'intérêt communautaire

Intérêt communautaire

- Gestion d'un Relais assistantes maternelles et du multi-accueil des « Pitchouns du Jauron »
- Soutien aux établissements d'accueil collectif du jeune enfant qui appliquent la Prestation de Service Unique et qui accueillent les enfants du territoire.
- Assurer la coordination et l'animation du contrat enfance jeunesse
- Mettre en place des outils contribuant à l'information, l'accompagnement des accueils péri et extra scolaires
- Etude et réflexion à la mise en place d'un service d'accueil de loisirs petites et grandes vacances agréé par la DDSCS
- Accompagnement à la parentalité
- Etude et réflexion sur la participation à des actions de lutte contre la précarité et soutien à des structures solidaires

AU TITRE DES COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES, la communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, les compétences relevant suivantes :

13 - **SIG** (Système d'information géographique) intercommunal.

14 - **En matière d'actions à caractère touristique**

- Schéma de signalisation touristique
- Promotion de la randonnée.
- Aménagement et gestion du château féodal de Mezel
- Etude et réflexion sur une politique de développement des hébergements touristiques

15 - En matière d'**assainissement**

Gestion d'un service de contrôle de l'assainissement autonome et aide à la réalisation des travaux de réhabilitation des installations identifiées comme points noirs

15 bis - **Entretien et restauration des berges de rivière dans le cadre du schéma et de la loi sur l'eau jusqu'au 1/1/18**

16 - Dans le domaine du **développement culturel et sportif**

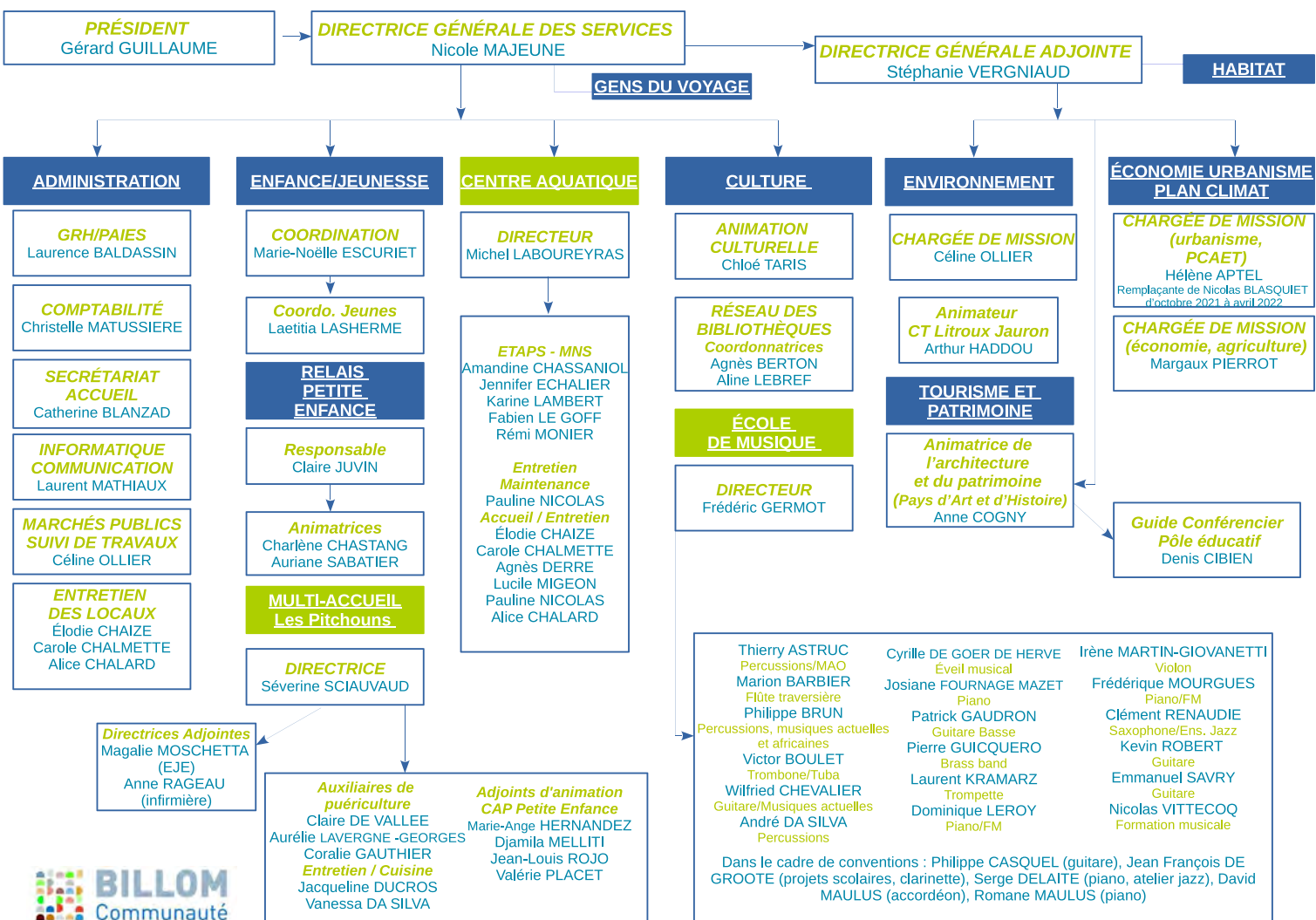
- Mettre en synergie les acteurs culturels et sportifs sur le territoire (informer et rechercher les complémentarités, lister les moyens culturels existants).
- Aider, conseiller, accompagner les porteurs de projets.
- Mettre en place des actions culturelles et une programmation itinérante à l'échelle du territoire.
- Réfléchir sur la mise en place d'une politique sportive et sur l'utilisation communautaire des équipements culturels et sportifs.
- Gérer le Pays d'Art et d'Histoire.
- Organiser l'initiation et la pratique de la musique dans le cadre d'une école intercommunale et soutenir les associations du territoire remplissant les critères suivants : dispenser des cours individuels et de la formation musicale à plus de 50 élèves, dans au moins 4 communes différentes.
- Gestion et animation du réseau (coopératif) des bibliothèques et points lecture situés sur le territoire de la communauté de communes. Animation d'une ludothèque en s'appuyant sur les bibliothèques.

17 - Dans le domaine des **transports**

- Prise en charge des frais de transport pour les activités piscine des écoles primaires vers la piscine communautaire de Billom
- Prise en charge de la desserte des foires, marchés et autres manifestations dans la limite de la programmation annuelle décidée par le conseil communautaire et dans le cadre de la réglementation applicable en matière de transports publics de personne.
- Participation aux réflexions et études préalables conduisant à l'amélioration de la mobilité des habitants du territoire notamment vers le cœur métropolitain.

18 - **Eclairage public des équipements et infrastructures communautaires**

ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2021



SUBVENTIONS VERSEES

Commune de Billom (étude santé).....	2 800 €
SIVOS	14 000 €
Foire de Chignat.....	500 €
Bougnat 4L riders (4L trophy).....	400 €
Les Amis du Jauron.....	200 €
Les enfants vertaizon acquisition matériel.....	500 €
Epicerie solidaire.....	26 900 €
Régie de territoire.....	10 440 €
Les Petits Dômes.....	142 000 €

Dispositif manifestations d'envergure :

L'encre et la plume.....	500 €
Anima pique (nuit des piqueurs).....	500 €
Commune de St-Julien-de-Coppel (miam).....	800 €
Commune de St-Jean-des-Ollières (cinéma).....	500 €
Billom renaissance.....	1 600 €
Association Kbestan.....	1 800 €
Amicale laïque Billom.....	500 €
Association Arts Qi Med.....	900 €

Association Casa.....	500 €
Amicale laïque Egliseneuve près Billom.....	1 000 €

Dispositif Bourse coup de pouce*.....2 300 €

Dispositif habiter mieux/OPAH*.....20 015,20 €

Dispositif manifestations patrimoine :

Site du goût.....1 500 €

.....

* voir pour ces dispositifs le détail ci-dessous

Versements de subventions au titre de l' OPAH

Pour la précarité énergétique 500 € à :

- FRANCOIS Sébastien à Beauregard-l'Evêque
- CLOUVEL Jean-Paul à Billom
- GALLOIS Virginie à Billom
- TAILLANDIER Céline à Bongheat
- PEGHAIRE Guillaume à Bongheat
- DESOLIERE Bernadette à Chauriat
- BICHON Maxime à Chauriat
- FERNANDES Jacques à Glaine-Montaigut
- LAPLACE Andrée à Montmorin
- MOIGNOUX Romain à Mur-sur-Allier
- TRIVES Thierry à Perignat-ès-Allier
- POLIA Philippe à Reignat
- JAEN Céline à St-Bonnet-lès-Allier
- BRUHAT Julien à St-Dier-d'Auvergne
- BLANC Eric à St-Dier-d'Auvergne
- DESGEORGES Jean-Louis à St-Julien-de-Coppel
- PORPHYRE Alexandre à St-Julien-de-Coppel
- COUPAT Jean Paul à Trézioux
- FOURNIER Marianne à Trézioux
- GAUTHIER Lionel à Trézioux
- AUZEAU Victor à Vertaizon
- TIXIER Eric à Vertaizon
- VIDEIRA Diamantina à Vertaizon
- DEMARCY Thierry à Vertaizon

Pour de l'adaptation :

- CLARIS Suzanne à Beauregard-l'Evêque.....480 €
- PASCAL Eric à Beauregard-l'Evêque.....3 000 €
- BEGON Jacques à Beauregard-l'Evêque.....1 000 €
- MONTAGNE Philippe à Billom 1 000 €
- GRIMARD Christiane à Egliseneuve-près-Billom...1 000 €
- ROCHETTE Michel à Estandeuil.....1 000 €
- FOURNIER Serge à Vertaizon.....535,20 €

Versements au titre de la bourse coup de pouce

Pour le code de la route 150 € à

- VIAL Téo à Billom

Pour le code de la route 250 € à

- LEGAUD Tomas à Beauregard-l'Evêque
- VIALATTE Maxime à Beauregard-l'Evêque
- VEDEL Solène à Billom
- JOUEN COUSTEIX Tahina à Chauriat
- BELLARD Maëlle à Mur-sur-Allier
- FIGUEIRA Maxence à Reignat
- LOPEZ Mélanie à Vassel

Pour le BAFA 200 €

- CHARDON Mathus à Montmorin
- BRUGIERE Anthéa à Vertaizon

AC.....	Attribution de compensation	FPT.....	Fonction Publique Territoriale
AAP.....	Animateur de l'Architecture et du Patrimoine	FPU.....	Fiscalité Professionnelle Unifiée
ADIE.....	Association pour le Droit à l'Initiative Economique	GRH.....	Gestion des Ressources Humaines
ADS.....	Autorisation Droit du Sol	GEMAPI.....	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations
ADSEA de	Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	INRAP.....	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
AGSGV 63.....	Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme	JEP.....	Journée Européenne du Patrimoine
ALSH.....	Accueil de Loisirs Sans Hébergement	JNA.....	Journée Nationale de l'Archéologie
AM.....	Assistants Maternelles	JPP.....	Journée Patrimoine de Pays
ANAH.....	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	MAD.....	Mise à disposition
ANC.....	Assainissement Non Collectif	MARPA.....	Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées
AUR.....	Atelier d'Urbanisme Rural	MEA.....	Mur-ès-Allier (Communauté de communes)
BAFA.....	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	MDT.....	Maison du Tourisme du Livradois Forez
BEESAN.....	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation	MNS.....	Maître Nageur Sauveteur
BIT.....	Bureau d'Information Touristique	MSA.....	Mutualité Sociale Agricole
BPJEPS.....	Brevet Professionnel de la jeunesse de l'Education Populaire et du Sport	OPAH.....	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
BNSSA.....	Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique	PAB.....	Plan d'Aménagement de Bourg
BSD.....	Billom St Die (Communauté de communes)	PAC.....	Personne à charge
CA.....	Communauté d'Agglomération	PADD.....	Plan d'Aménagement et de Développement Durables
CAF.....	Caisse d'Allocations Familiales	PAE.....	Parc d'Activités Economiques
CAM.....	Clermont Auvergne Métropole	PAH.....	Pays d'Art et d'Histoire
CAUE.....	Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement	PCAET.....	Plan Climat Air Energie Territorial
CC.....	Communauté de communes	PDLHI.....	Plan Départemental de Lutte contre l'Indigne
CEJ.....	Contrat Enfance Jeunesse	PEAC.....	Projet Educatif Artistique et Culturel
CEE.....	Certificat d'Economie d'Energie	PETR.....	Pôle d'Equilibre Territorial Rural (du Grand Clermont)
Cd63	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	PLH	Plan Local de l'Habitat
CDD.....	Contrat à Durée Déterminée	PMI.....	Protection Maternelle et Infantile
CDD.....	Contrat à Durée Indéterminée	PNR-LF.....	Parc Naturel Régional Livradois Forez
CEN.....	Conservatoire d'Espaces Naturels	PSEJ.....	Prestation de Service Enfance Jeunesse
CESU.....	Chèque Emploi Service Universel	PSU.....	Prestation de Service Unique
CGCT.....	Code Général des Collectivités Territoriales	PV.....	Procès Verbal
CHSCT.....	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	RAM.....	Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
CISPD.....	Conseil Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance	ROL.....	Relevé d'Observation du Logement
CLECT.....	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	RPE.....	Relais Petite Enfance
CLSH.....	Centre de Loisirs Sans Hébergement	RPI.....	Regroupement Pédagogique Intercommunal
CMP.....	Code des Marchés Publics	SAGE.....	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CNFPPT.....	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	SBA.....	Syndicat du Bois de l'Aumône
COPIL.....	Comité de Pilotage	SDAP.....	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
CR.....	Conseil régional	SCoT.....	Schéma de Cohérence Territoriale
CRAD.....	Centre Régional d'Art Dramatique	SEAU.....	Société d'Equipeement de l'Auvergne
CTG.....	Convention Territoriale Globale	SIBEM.....	Syndicat Intercommunal Bongheat, Egliseneuve, Mauzun
DGF.....	Dotation Globale de Fonctionnement	SIBOVA.....	Syndicat Intercommunal Bouzel, Vassel
DGFIP.....	Direction Générale des Finances Publiques	SICER.....	Syndicat Intercommunal Espirat et Reignat
DRAC.....	Direction Régionale des Affaires Culturelles	SIEG.....	Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz
DUMI.....	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant	SIGEP.....	Syndicat Intercommunal Glaine, Neuville, Sermentizon, Bort l'Etang
EHPAD.....	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	SIMI.....	Syndicat Intercommunal Montmorin Isserteaux
EJE.....	Educateur de Jeunes Enfants	SIVOS.....	Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale
ENSIL.....	Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale	SMTC.....	Syndicat Mixte des Transports Clermontois
ERP.....	Etablissement Recevant du Public	SPANC.....	Service Public d'Assainissement Non Collectif
EPCI.....	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	SMVVA.....	Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon
ETAPS.....	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives	SPR-PVAP.....	Sites Patrimoniaux Remarquables - Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
ETP.....	Equivalent temps plein	TAD.....	Transport A la Demande
FNGIR.....	Fonds national de Garantie Individuelle des Ressources	TEOM.....	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
FPIC	Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes	TVB.....	Trame Verte et Bleue
		VRD.....	Voirie Réseaux Divers
		ZAC.....	Zone d'aménagement concertée
		ZPPAUP.....	Zone de Protection du Patrimoine Architectural,

Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales

"Afin d'améliorer le débat démocratique au sein des EPCI, la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a prévu, en outre, des mesures nouvelles pour une meilleure information des communes sur l'exercice des compétences intercommunales.

Les délégués des communes doivent rendre compte, au moins deux fois par an, au conseil municipal dont ils sont issus, de l'activité de l'EPCI. Le président de l'établissement adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal au cours de laquelle les délégués de la commune peuvent être entendus. Le président de l'EPCI peut également être entendu, à sa demande ou à celle du conseil municipal.

Sans remettre en cause l'autonomie des EPCI, l'ensemble de ce dispositif facilite l'accès des communes à une plus grande information et connaissance des affaires intercommunales auxquelles elles sont directement intéressées."